



Bulletin Officiel

N° 5194 Vendredi 23 Septembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

AeTECH 2

COMMUNIQUEES DE PRESSE

BANQUE DE L'HABITAT – BH - 3

AMEN BANK 4

SOCIETE TUNISIENNE DU SUCRE –STS - 4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE BNA 2016 » 5-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2016 -2 » 10-14

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 15-19

COURBE DES TAUX

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

21-22

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT - OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- INITIEE PAR LA SOCIETE AFRICA HOLDING

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

- SOMOCER
- HEXABYTE
- ELBENE INDUSTRIE S.A

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Advanced e-Technologies : AeTECH

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e Technologies “AeTECH” sont convoqués à l’Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 14 octobre 2016 à 11h à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sise au 34 avenue de la bourse 1053 Lac 2, à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- 1- Entériner le retard dans la tenue de l’Assemblée Générale Ordinaire.
- 2- Lecture et approbation du rapport du conseil d’administration concernant l’activité de la société pour l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 4- Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2015.
- 5- Approbation des conventions réglementées.
- 6- Affectation des résultats de l’exercice clos le 31 décembre 2015.
- 7- Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Quitus aux administrateurs
- 9- Fixation de la rémunération du comité d’audit permanent pour l’exercice 2015.
- 10- Renouvellement du mandat des administrateurs, y compris celui représentant les petits porteurs.
- 11- Nomination du commissaire aux comptes.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque de l'Habitat –BH-

Siège social : 18, Avenue Mohamed V Tunis 1080.

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance du public et précise que, contrairement à ce qui a été interprété de son communiqué, daté du 16 septembre 2016, elle s'est positionnée acquéreuse de 349.700 actions du capital de la « BHCI » et que cette soumission est en cours.

La BH tient également à souligner que la soumission a été autorisée par son Conseil d'Administration, suite à une mission de due diligence et que la décision reste du ressort unique des autorités ivoiriennes compétentes en la matière.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 06-07-2016.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 06-07-2015. Il était composé de 40 000 titres AMEN BANK et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 06-07-2016, ce contrat était composé de 89 106 titres AMEN BANK et de 123 190.040 dinars de liquidité ,en tenant compte de l'augmentation de capital de l'AMEN BANK par incorporation de réserve le 01-08-2016,le stock final est de 92 818 titres AMEN BANK.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 21-09-2016 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de et de 1 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2016 - AS - 4051

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne du Sucre

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La Société Tunisienne du Sucre informe tous les actionnaires que les Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaires relatives aux exercices 2014-2015 n'ont pas lieu en raison des difficultés rencontrées pour établir les états financiers des exercices en question et ce dans l'attente d'un compromis avec l'OCT à propos de la détermination de la prime de raffinage pour les années 2014-2015 et précédent vu l'importance de son incidence sur les revenus et les résultats de la Société.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2016 - AS - 4052

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions

de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

Registre de Commerce : B142431996

Tél : 71 831 000

Fax : 71 830 152

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt subordonné BNA 2016 »
Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Épargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou TMM + 1,95% ;
 - Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie C. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable)** :

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;

- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La durée pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations :** Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie :** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt :** L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonné BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

- Suite -

- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)

- **Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligatoire

« HL 2016-2 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **12/08/2016** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2016-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- **Montant de l'emprunt** : **30 000 000** (Trente Millions de Dinars) susceptible d'être porté à un maximum de **40 000 000** (Quarante Millions de Dinars);
- **Nominal de l'obligation** : **100** dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : **100** dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** l'an ou variable (**TMM+2,35%**) au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20** Dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2016, qui s'élèvent à **287** millions de dinars.

- Suite -

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2016 est de **100 millions** de dinars.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/09/2016** et clôturées sans préavis et au plus tard le **28/11/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/12/2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/09/2016** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2016-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/11/2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/11/2016**.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **10/08/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

- Suite -

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° **96-113** du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article **39** du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Juillet 2016, huit emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- Suite -

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2016-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-0946, du document de référence « HL 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence « HL 2016 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2016 et le 20 Octobre 2016.

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**Banque Nationale Agricole**

Société Anonyme au capital de 160 000 000 dinars divisé en 32 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue Hédi Nouria - 1001 - Tunis

Registre de Commerce : B142431996

Tél : 71 831 000 **Fax** : 71 830 152

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt subordonné BNA 2016 »
Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29/06/2016** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant de chaque émission et en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **29/08/2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 70MD susceptible d'être porté à 100MD et ce sans recours à l'Appel Public à l'Épargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	7,4% et/ou TMM + 1,95%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	7,55% et/ou TMM + 2,10%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission**➤ Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 70 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 100 millions de dinars divisé en 700 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 000 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

➤ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **19/09/2016** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **19/10/2016**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum (100 000 000 Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la BNA afin de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale aux banques n°91-24 du 17 Décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

1. Caractéristiques des titres émis

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. Rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous titre 5, chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BNA 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini la clause de subordination (cf. Rang de créance)
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BNA Capitaux.
- **Prix de souscription et prix d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **19/10/2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**
Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :
 - **Catégorie A :** d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou TMM + 1,95% ;
 - **Catégorie B :** d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,55% et/ou TMM + 2,10%;

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 7,4% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 7,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

➤ **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissable d'un montant annuel constant de 20D par obligation subordonnée, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2021** pour la catégorie A et le **19/10/2023** pour la catégorie B.

➤ **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

➤ **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **19 Octobre** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisian Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2017** pour la catégorie A et le **19/10/2019** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Ce taux est de **7,4%** l'an pour la catégorie A et **7,55%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :**

Cette marge est de **1,95%** l'an pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;

- 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Emprunt Subordonné BNA 2016-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,738** années et de **4,293** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance** :

En cas de liquidation de la BNA, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang** :

La BNA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l' « Emprunt subordonnée BNA 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

- **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »)
 - **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 23 SEPTEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,274%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,285%	997,933
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,328%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,381%	1 001,661
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,415%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,469%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,632%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,686%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,708%	1 015,370
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017	4,849%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"		4,996%	1 003,486
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,406%	1 001,705
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,496%	888,311
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,634%	996,624
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,147%	980,342
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,519%	964,552
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,657%	966,558
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	7,255%		945,656
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,258%	983,340
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,262%	922,425
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,272%	934,976
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,282%	929,136
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,286%	926,765
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,313%		932,455
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,403%	923,508
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,629%		929,655

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,712	162,729		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,925	109,937		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,204	94,214		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,482	14,484		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,928	105,940		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,486	1,487		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,531	104,592		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,759	39,763		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,898	53,903		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	128,088	128,741		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	474,347	476,809		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	115,604	115,466		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,701	125,641		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,042	136,913		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	118,127	118,013		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,741	94,747		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,341	146,579		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,356	94,322		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,317	94,494		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	143,320	143,411		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,680	126,431		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	91,822	91,876		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	96,286	96,249		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,065	19,035		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 544,152	1 543,705		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 155,648	2 162,897		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	120,751	120,033		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,438	110,285		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,385	143,527		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	145,333	145,281		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,495	15,509		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 161,917	5 169,503		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 018,794	5 023,744		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,450	2,438		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,146	2,139		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,183	1,182		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,089	1,089		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,081	1,080		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,083	1,081		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	105,103	105,113		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,162	9,119		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	109,706	108,911		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,845	118,872		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,364	107,375
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,556	102,568
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,423	104,435
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,516	101,528
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,011	103,024
52 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,290	106,302
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,497	103,510
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,376	101,386
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,687	103,697
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,530	101,541
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,470	103,481
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,570	102,581
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,636	105,648
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,101	104,113
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,632	102,642
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,609	101,620
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,563	103,572
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,614	101,625
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,792	102,804
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,561	104,572
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,691	101,703
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,229	102,241
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,110	104,120
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,665	101,675

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,466	10,468
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	10,380	102,374	102,385
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,654	102,665
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,788	103,801
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,404	10,405
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,119	56,217
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	126,975	126,223
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 321,899	1 300,745
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,260	113,253
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,359	109,325
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,005	97,989
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,989	16,993
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	271,214	271,334
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,405	28,341
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 242,876	2 241,012
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,029	71,121
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,334	54,373
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	100,313	100,379
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,167	84,225
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,734	10,738
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,422	11,430
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,577	13,590
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,130	12,146
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,509	12,501
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,305	11,301
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,779	141,854
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,273	138,399
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,958	8,975
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	101,076	101,397
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,087	81,340
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,296	81,570
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	96,775	96,820
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	91,914	92,085
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,972	102,049
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,931	115,664
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,093	101,440
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,047	138,110
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,706	99,772
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,512	98,607
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,000	191,145
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	177,182	177,354
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	154,128	154,223
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,890	19,823
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,666	143,914
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,207	111,925
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 490,103	8 470,056
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,133	8,065
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,408	80,807
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	977,904	977,980
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5176,490	5176,792
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	109,734	109,829
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,088	9,029
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 059,732	10 062,012

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initiée par la société Africa Holding

Par décision n° 37 du 24 août 2016, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (1).

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit **2 397 351** actions représentant **56,97%** du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,620 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

- 1- Politique industrielle :** Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.
- 2- Politique financière :** Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

(1) La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions.

3- Politique sociale : La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié.

Ces axes s'incèrent dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus.**

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **29 septembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5-Reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STIP reprendra à partir du **lundi 29 août 2016**.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

Dénomination de la société : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre BP N° 77-1003 Tunis.

Téléphone : 71 230 400/ 71 232 300 **Fax :** 71 236 888/ 71 237 222

Forme juridique : Société anonyme

Date de constitution : 21/07/1980 **Durée :** 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Objet social :

La fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B 15003 1996

Matricule fiscal : 12364/R/A/M.000

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Riadh BERRJEB (1)	Lui même	Président	2014 – 2016
PIRELLI Tyre S.P.A (2)	Taieb Jnifen	Membre	2016 – 2018
STB (3)	Sawsen Damak	Membre	2015 – 2017
BTK (1)	Rym Lakhoua	Membre	2014 – 2016
STIA (1)	Afif Khefacha	Membre	2014 – 2016
OCT (3)	Imed Chaar	Membre	2015 – 2017
Hédi Ben BRAHEM (4)(5)	Lui même	Membre	2014 – 2016

(1)Mandat renouvelé par l'AGO du 19/06/2014

(2)Mandat renouvelé par l'AGO du 23/06/2016

(3)Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2015

(4)Nomination par l'AGO du 19/06/2014

(5)Représentant des petits porteurs

Direction : Mr Riadh BERRJEB Président Directeur Général (Nomination par le conseil d'administration du 05/05/2014)

Contrôle :

Identité	Adresse	Mandat
AMC ERNEST & YOUNG représenté par M. Anis LAADHAR	Bv. de la terre Centre Urbain Nord – 1003 Tunis Tél : 70 749 111	2014 – 2016
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Fadhel JAOUA	22 bis Av. Mongi Slim EIMenzah 5 – 1004 Tunis –Tél : 71. 230 666	2014 – 2016

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 12 623 469 dinars
- **Nombre total des titres** : 4 207 823 actions
- **Nombre total des droits de vote** : 4 174 978 droits de vote

- **Structure du capital de la société STIP après l'opération d'acquisition réalisée en date du 12 juillet 2016 par l'initiateur de l'offre :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de
Initiateur	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Africa Holding	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Autres actionnaires	2 397 351	2 397 351	56,97%	2 364 506	56,64%
Total	4 207 823	4 207 823	100%	4 174 978	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la société STIP arrêtés au 31 décembre 2015 :

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2015	2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
	Notes	2015	2014
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 469
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 724)
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Total des capitaux propres	III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715
Total des passifs		250 946 943	236 657 178
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période de 12	Période de 12
		mois close le	mois close le
		31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note s	Période close le	
		31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
- Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décassements pour remboursement des emprunts		(54 557 022) 358)	(33 373)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours

de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisiti ons	Transfert s	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 982
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. Autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissem ent	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissem s différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

BAILLEURS DE FONDS	Durée	Franchise	Solde au 31/12/2015			Total
			à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
Total des fournisseurs d'exploitation	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
Total des fournisseurs d'immobilisations	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. Autres passifs courants

Le autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. Revenus

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élèvent à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfiques	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. Trésoreries de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accreditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions personnelles des propriétaires	14 100 000				
Cautions solidaires	1 000 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	1 500 000	SPG			(155)
Cautions solidaires	3 000 000	SPG			(155)

Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			
Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, ATB, UIB, BIAT	BNA, BT, BFT,	STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			

• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. Eventualités

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelles en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.
- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

- I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés

commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les

seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR**

**Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA**

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting

Fadhel JAOUA

4-2 Indicateurs d'activité de la STIP relatifs au deuxième trimestre 2016

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

	Unité	2ème trimestre		Cumulé à fin juin		Exercice
		2016	2015	2016	2015	2015
1. Revenus						(*)
Local	M DT	13 650	15 609	24 975	23 235	60 207
Export	M DT	8 183	4 536	10 133	17 828	28 537
Total	MDT	21 834	20 145	35 109	41 063	88 744
2. Production (en volume)	Tonne	1 308	3 626	2 869	6 451	11 518
3. Investissements	M DT	1 654	107	2 605	378	2 000
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	173 531	184 658	173 531	184 658	172 512

(*) Information de l'exercice 2015 après audit

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2016 se résument comme suit :

La régression de 12,55 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

La progression de 80,41 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

- La progression de 8,38 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015;

La régression de 63,93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015 : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques a connu depuis la fin de l'année 2015 des difficultés pour le financement de son cycle d'exploitation et notamment l'achat des matières premières, chose qui s'est répercutée sur la production engendrant ainsi des arrêts successifs et fréquents depuis le début de l'année 2016, suivis d'un arrêt total et continu depuis la fin du mois de Mai 2016 jusqu'à ce jour.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Moderne de Céramique «SOMOCER»
Siège Social : Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER SA», publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Abderrahmen Fendri & Mr Radouen ZARROUK.

Bilan SOMOCER S.A.

Arrêté au 30 juin

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 282 852	2 275 952	2 275 952
Moins : amortissements		<1 334 320>	<1 207 626>	<1 260 961>
	IV.1	948 532	1 068 326	1 014 991
Immobilisations corporelles		112 656 768	106 751 239	109 858 874
Moins : amortissements		<61 516 087>	<56 703 130>	<59 086 196>
Moins : provisions		<593 645>	<593 645>	<593 645>
	IV.2	50 547 036	49 454 464	50 179 033
Immobilisations financières		27 374 130	27 428 948	27 656 285
Moins : provisions		<1 414 438>	<1 818 553>	<1 414 438>
	IV.3	25 959 692	25 610 395	26 241 847
Total des actifs immobilisés		77 455 260	76 133 185	77 435 871
Autres actifs non courants		1 933 756	380 642	342 855
Total des actifs non courants		79 389 016	76 513 827	77 778 726
Actifs courants				
Stocks		39 239 303	33 212 393	36 462 452
Moins : provisions		<669 494>	<566 975>	<669 494>
	IV.5	38 569 809	32 645 418	35 792 958
Clients et comptes rattachés		34 538 818	32 429 532	30 570 197
Moins : provisions		<9 559 710>	<10 111 883>	<9 550 320>
	IV.6	24 979 108	22 317 649	21 019 877
Autres actifs courants		10 528 071	9 104 725	8 555 682
Moins : provisions		<954 330>	<761 129>	<954 330>
	IV.7	9 573 741	8 343 596	7 601 352
Autres actifs financiers	IV.8	7 770 000	7 310 000	7 770 000
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	17 224 401	727 912	2 458 028
Total des actifs courants		98 117 059	71 344 575	74 642 215
Total des actifs		177 506 075	147 858 402	152 420 941

Bilan SOMOCER S.A.

Arrêté au 30 juin

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Capitaux propres				
Capital		40 656 000	32 524 800	32 524 800
Réserves		21 823 664	15 318 705	15 318 704
Autres capitaux propres		4 238 553	4 330 895	4 284 724
Résultats reportés		6 442 953	4 740 874	4 740 874
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.10	73 161 170	56 915 274	56 869 102
<i>Résultat de l'exercice</i>		64 586	2 448 731	1 702 079
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>73 225 756</u>	<u>59 364 005</u>	<u>58 571 181</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.11	24 609 797	16 791 212	16 642 771
Autres passifs non courants		557 354	707 354	557 354
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>25 167 151</u>	<u>17 498 566</u>	<u>17 200 125</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés (*)	IV.12	19 847 119	20 579 920	17 837 789
Autres passifs courants (*)	IV.13	5 539 902	7 618 175	8 455 786
Autres passifs financiers	IV.14	34 877 290	29 518 659	34 613 812
Concours bancaires	IV.15	18 848 857	13 279 077	15 742 248
<u>Total des passifs courants</u>		<u>79 113 168</u>	<u>70 995 831</u>	<u>76 649 635</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>104 280 319</u>	<u>88 494 397</u>	<u>93 849 760</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>177 506 075</u>	<u>147 858 402</u>	<u>152 420 941</u>

(*) Retraité pour des fins de comparabilité (voir note III.12)

Etat de résultat SOMOCER S.A.

Période du 1er janvier au 30 juin

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus	V.1	34 273 894	37 627 256	66 498 779
Autres produits d'exploitation	V.2	293 413	284 083	602 913
<i>Total des produits d'exploitation</i>		34 567 307	37 911 339	67 101 692
<i>Charges d'exploitation</i>				
Variation stocks des produits finis		927 616	1 183 795	2 176 530
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<19 403 023>	<21 665 986>	<39 476 933>
Charges de personnel	V.4	<6 478 035>	<6 175 988>	<11 999 146>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<2 607 478>	<3 291 745>	<5 003 027>
Autres charges d'exploitation	V.6	<2 532 929>	<2 242 997>	<4 217 526>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<30 093 849>	<32 192 921>	<58 520 102>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>4 473 458</u>	<u>5 718 418</u>	<u>8 581 590</u>
Charges financières nettes	V.7	<4 395 769>	<3 493 656>	<7 649 243>
Produits des placements	V.8	73 796	1 297 688	1 373 971
Moins-value sur valeurs mobilières		-	<735 000>	<525 000>
Autres gains ordinaires	V.9	47 580	208 585	438 483
Autres pertes ordinaires	V.10	<84 479>	<47 304>	<197 281>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>114 586</u>	<u>2 948 731</u>	<u>2 022 520</u>
Impôt sur les sociétés		<50 000>	<500 000>	<320 441>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u>64 586</u>	<u>2 448 731</u>	<u>1 702 079</u>

Etat de flux de trésorerie SOMOCER S.A
Période du 1er janvier au 30 juin 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>				
Encaissements reçus des clients		35 994 602	35 063 820	70 225 109
Sommes versées aux fournisseurs		<23 987 768>	<24 106 298>	<49 391 112>
Sommes versées au personnel		<6 082 176>	<4 396 454>	<8 666 338>
Frais financiers payés		<1 924 011>	<1 427 465>	<3 204 748>
Encaissements placements (*)		-	250 000	2 750 000
Décaissements placements		-	-	<2 750 000>
Impôts et taxes payés		<633 609>	<832 945>	<1 666 409>
Autres encaissements		-	-	109 444
		<u>3 367 038</u>	<u>4 550 658</u>	<u>7 405 946</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations		<1 929 186>	<5 640 359>	<6 802 505>
Décaissements liés à l'acquisition d'immo.financières		-	-	<98 600>
Dividendes et autres distributions reçues		-	-	773 944
		<u><1 929 186></u>	<u><5 640 359></u>	<u><6 127 161></u>
<i>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</i>				
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>				
Encaissements suite à l'émission d'actions		14 636 160	-	-
Encaissements provenant des emprunts		6 226 000	5 617 126	8 695 126
Remboursements d'emprunts		<2 616 160>	<1 765 901>	<5 156 012>
Encaissements moyens de financements CT	VI.1	42 100 000	25 700 000	62 600 000
Décaissements moyens de financements CT	VI.2	<50 056 632>	<31 025 558>	<69 139 045>
Remboursements autres distributions		<67 457>	<159 500>	<1 735 442>
		<u>10 221 911</u>	<u><1 633 833></u>	<u><4 735 372></u>
<i>Variation de trésorerie</i>				
		<u>11 659 763</u>	<u><2 723 534></u>	<u><3 456 588></u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>				
		<13 284 219>	<9 827 631>	<9 827 631>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>				
		<1 624 456>	<12 551 165>	<13 284 219>

(*) Retraité pour des fins de comparabilité (voir note III.12)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 30 juin 2016 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet .

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II. Les faits significatifs de la période

- Augmentation de capital en numéraire de 14.636.160 DT par l'émission de 8.131.200 nouvelles actions à un prix d'émission de 1,800 DT l'action, soit 1 DT de nominal et de 0,8 DT de prime d'émission.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2015.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2015.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	10% /durée de vie technique
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III-5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III-6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III-7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III-10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Retraitements de la colonne comparative

Au cours de l'exercice 2016, la société a procédé à un changement dans la présentation de certains postes des états financiers. La colonne comparative a été retraitée comme suit :

En Dinar Tunisien	30/06/2015 avant reclassement	Reclassement	30/06/2015 après reclassement
Charges à payer	242 641	<242 641>	-
Total des dettes fournisseurs	20 822 561	<242 641>	20 579 920
Charges à payer	-	242 641	242 641
Total des autres passifs courants	7 375 534	242 641	7 618 175
Encaissements placements	-	250 000	250 000
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	4 300 658	250 000	4 550 658
Encaissements placements	250 000	<250 000>	-
Flux de trésorerie provenant de financement	<1 383 833>	<250 000>	<1 633 833>

III.14 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2016 un montant de 948.532 DT contre 1.014.991 DT au 31 décembre 2015. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Logiciels	308 924	302 024	302 024
Fonds de commerce SOMOCER	298 000	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	120 493	120 493	120 493
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha plus	694 185	694 185	694 185
Immobilisations incorporelles brutes	2 282 852	2 275 952	2 275 952
Amortissements cumulés	<1 334 320>	<1 207 626>	<1 260 961>
Immobilisations incorporelles nettes	948 532	1 068 326	1 014 991

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2016 à 50.547.036 DT contre 50.179.033 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Terrains	2 995 143	2 995 143	2 995 143
Constructions	20 692 029	20 184 052	20 287 254
Installations techniques matériels et outillages	63 294 519	61 156 713	62 183 784
Matériels de transport	2 186 381	2 144 024	2 152 822
Installations gén. agencements et aménagements	7 727 249	7 348 387	7 398 438
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 168 273	1 105 150	1 116 096
Constructions en cours	253 401	117 307	234 308
Agencements en cours	217 791	210 977	217 791
Matériels et outillages en cours	9 548 808	7 461 568	9 138 320
Immobilisations à statut juridique particulier	4 573 174	4 027 918	4 134 918
Immobilisations corporelles brutes	112 656 768	106 751 239	109 858 874
Amortissements cumulés	<61 516 087>	<56 703 130>	<59 086 196>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	50 547 036	49 454 464	50 179 033

Les charges d'intérêts immobilisées sont relatives à l'unité de poudre et s'élèvent à 257.744 DT. Il s'agit d'un emprunt spécifique à cet investissement avec un taux de capitalisation de 6,5%.

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2016 à 25.959.692 DT contre 26.241.847 DT au 31 décembre 2015 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Titres de participations	26 324 600	26 226 000	26 324 600
Dépôts et Cautionnements	1 049 530	1 202 948	1 331 685
Immobilisations financières brutes	27 374 130	27 428 948	27 656 285
Provision pour dépréciation	<1 414 438>	<1 818 553>	<1 414 438>
Immobilisations financières nettes	25 959 692	25 610 395	26 241 847

Les titres de participations au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde brut au 30.06. 2016	Provisions pour dépréciation	Solde net au 30.06 .2016
SOTEMAIL (*)	12 710 390	-	12 710 390
A.B.C	5 875 000	-	5 875 000
SOMOSAN	3 200 000	-	3 200 000
INCOMA	1 836 172	-	1 836 172
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
SOMOCER NEGOCE	1 140 000	-	1 140 000
STB	98 600	-	98 600
EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
Société Argile Médenine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
SOTIEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Total	26 324 600	<1 414 438>	24 910 162

(*) Depuis son entrée en exploitation, début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont ainsi à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN et ayant atteint un montant de l'ordre de 12 millions de DT au 31 décembre 2014. Au cours de 2015, le management de SOMOSAN a engagé un plan de restructuration de la société, basé sur les principaux éléments suivants :

- Augmentation du capital de 8 millions de DT dont un apport en numéraire de 5.7 millions de DT et conversion de compte courant actionnaire de 2.3 millions de DT ;
- Restructuration de l'endettement bancaire : SOMOSAN a engagé des négociations avec les banques en vue de restructurer les dettes bancaires. Le plan de restructuration inclut le rééchelonnement de certaines dettes en crédits à moyen et long terme avec une durée de grâce et le règlement de certains crédits en utilisant les fonds provenant de l'augmentation du capital social en numéraire ;
- Une compression des coûts d'exploitation notamment, le coût de gaz avec la connexion du site de production au réseau de gaz naturel et qui est prévue pour l'année 2016.

Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la Société Tunisienne d'Électricité et de Gaz pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement qui s'élèvent à 473 mille dinars, et en date du 22 Mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Le management de SOMOCER, et sur la base du plan de restructuration proposé et l'obtention de l'accord du gouvernement pour le raccordement de la zone industrielle en gaz naturel, considère qu'il n'y a pas lieu actuellement de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que si les éléments de restructuration ci-dessus réalisés, la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financières.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 30 juin 2016 à 1.933.756 DT contre 342.855 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Ecart de conversion	5 985	15 228	9 969
Frais préliminaires (*)	2 148 886	460 252	712 240
Charges à répartir (**)	253 077	-	-
Autres actifs non courants bruts	2 407 948	475 480	722 209
Résorption des frais préliminaires	<474 192>	<94 838>	<379 354>
Autres actifs non courants nets	1 933 756	380 642	342 855

(*) Les frais préliminaires sont relatifs aux frais engagés au titre de la nouvelle unité de production de la poudre atomisée. La résorption de ces frais a commencé au début de l'exercice 2014 sur une période de 3 ans. En 2015 et 2016, il y a eu la capitalisation des frais engagés dans le cadre de l'essai du nouvel investissement relatif au système de cogénération. Cette unité est actuellement en phase de test. Cependant, il est à noter qu'un produit relatif à la vente de l'électricité au profit de la STEG pour 699.809 DT a été constaté en diminution des frais préliminaires.

(**) Les charges à répartir sont relatives aux coûts engagés dans le cadre de l'augmentation du capital de la société réalisée à la date 21 juin 2016. La résorption s'étale sur une période de 3 ans.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 38.569.809 DT au 30 juin 2016 contre 35.792.958 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Stocks de matières premières	15 659 859	11 556 357	14 005 452
Stocks de matières consommables et pièces de rechange	3 046 455	3 043 398	2 851 627
Stocks de produits finis	20 532 989	18 612 638	19 605 373
Total des stocks bruts	39 239 303	33 212 393	36 462 452
Provisions des matières premières	<412 717>	<479 280>	<412 717>
Provisions des matières consommables et PDR	<73 402>	<63 573>	<73 402>
Provisions des stocks de produits finis	<183 375>	<24 122>	<183 375>
Total des stocks nets	38 569 809	32 645 418	35 792 958

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2016 à 24.979.108 DT contre 21.019.877 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Clients ordinaires	17 212 121	17 309 604	16 061 678
Clients effets à recevoir	7 766 987	5 008 045	4 958 199
Clients douteux ou litigieux	9 559 710	10 111 883	9 550 320
Total des comptes clients bruts	34 538 818	32 429 532	30 570 197
Provisions sur clients	<9 559 710>	<10 111 883>	<9 550 320>
Total des comptes clients nets	24 979 108	22 317 649	21 019 877

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2016 à 9.573.741 DT contre 7.601.352 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Personnel, prêts et avances	1 067 261	740 617	1 088 804
Etat impôts et taxes	3 251 351	2 883 055	3 166 041
Avances fournisseurs	51 371	419 265	51 371
Dividendes à recevoir SOTEMAIL	861 235	1 735 179	861 235
Produits à recevoir STEG	699 809	-	-
Créances envers les sociétés du groupe	1 971 577	1 337 734	1 468 557
Débiteurs divers	2 067 509	1 300 718	940 956
Loyer à recevoir Pyramide du Lac	211 389	225 681	280 282
Blocage sur crédits documentaires	-	188 024	12 732
Charges constatées d'avance	346 569	274 452	685 704
Total des autres actifs courants bruts	10 528 071	9 104 725	8 555 682
Provisions des autres actifs courants	<954 330>	<761 129>	<954 330>
Total des autres actifs courants nets	9 573 741	8 343 596	7 601 352

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 30 juin 2016 à 7.770.000 DT contre le même solde au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Billets de trésorerie AB Corporation	1 960 000	1 960 000	1 960 000
Titres de placement SOTEMAIL	5 460 000	5 250 000	5 460 000
Autres actifs financiers	350 000	100 000	350 000
Total des autres actifs financiers	7 770 000	7 310 000	7 770 000

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2016 à 17.224.401 DT contre 2.458.028 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Augmentation de capital	14 636 160	-	-
Banques	514	9	52 907
Caisse	130	333	53
Effets remis à l'escompte	2 587 597	727 570	2 405 068
Total	17 224 401	727 912	2 458 028

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2016 à 73.225.756 DT contre 58.571.181 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Capital social	40 656 000	32 524 800	32 524 800
Réserve légale	3 021 297	3 021 297	3 021 297
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645	1 081 645
Prime d'émission	14 755 569	8 250 609	8 250 609
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154	2 965 154
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Fonds social	30 000	30 000	30 000
Subventions d'investissements	1 208 552	1 300 895	1 254 723
Résultats reportés	6 442 953	4 740 874	4 740 874
Capitaux propres avant résultat	73 161 170	56 915 274	56 869 102
Résultat de l'exercice	64 586	2 448 731	1 702 079
Total	73 225 756	59 364 005	58 571 181

(*) Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit :

Nature des subventions d'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. antérieurs	VCN au 31/12/2015	Dotations 2016	VCN au 30/06/2016
4ème plan de mise à niveau	02/04/2014	6.67%	56 175	<6 554>	49 621	<1 872>	47 749
4ème plan de mise à niveau	09/06/2014	6.67%	906 682	<95 705>	810 977	<30 223>	780 754
5ème plan de mise à niveau	01/01/2015	6.67%	422 278	<28 153>	394 125	<14 076>	380 049
Total			1 385 135	<130 412>	1 254 723	<46 171>	1 208 552

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 30 juin 2016 à 24.609.797 DT contre un solde au 31 décembre 2015 de 16.642.771 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Emprunt Fournisseur SACMI (1 474 210 €)	-	458 353	-
Emprunts bancaires	20 101 964	14 816 958	15 727 406
Autres dettes (fiscales)	3 792 938	790 422	363 006
Emprunts LEASING	673 377	725 479	552 359
Echéancier STEG	41 518	-	-
Total des emprunts	24 609 797	16 791 212	16 642 771

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2016 à 19.847.119 DT contre 17.837.789 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Fournisseurs d'exploitation	13 473 855	12 737 284	12 452 111
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	6 058 293	7 523 324	4 891 044
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	314 971	319 312	494 634
Total des fournisseurs et comptes rattachés	19 847 119	20 579 920	17 837 789

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2016 à 5.539.902 DT contre 8.455.786 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Personnel	833 568	337 402	1 129 515
Sécurité sociales	659 361	1 409 325	2 029 965
Etat, impôts et taxes	1 997 779	2 035 069	2 891 111
Etat, reconnaissance de dette	1 197 699	900 685	843 452
Obligations cautionnées	531 245	828 557	1 356 929
Autres créiteurs divers	6 189	295 470	4 889
Dividendes à payer	9 824	1 569 026	9 824
Charges à payer	304 237	242 641	190 101
Total des autres passifs courants	5 539 902	7 618 175	8 455 786

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2016 à 34.877.290 DT contre 34.613.812 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Emprunts à moins d'un an	5 321 742	5 097 086	4 998 570
Emprunts leasing à moins d'un an	573 394	519 711	515 969
Intérêts courus	2 137 943	1 602 846	1 510 695
Charge à payer échelle d'intérêt	387 845	216 848	349 282
Préfinancement export	4 700 000	4 300 000	4 700 000
Préfinancement stock	5 650 000	5 250 000	5 750 000
Billets de trésorerie	8 250 000	3 300 000	8 250 000
Crédit de financement	7 756 722	9 232 168	8 539 296
Facilité STEG	99 644	-	-
Total des autres passifs financiers	34 877 290	29 518 659	34 613 812

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 18.848.857 DT contre 15.742.248 DT au 31 décembre 2015 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2016 à 34.273.894 DT contre 37.627.256 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Ventes locales	23 795 143	28 406 886	50 090 150
Ventes à l'exportation	2 308 275	1 972 647	2 514 240
Ventes poudre atomisée	8 170 476	7 247 723	13 894 389
Total des revenus	34 273 894	37 627 256	66 498 779

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2016 à 293.413 DT contre 284.083 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Loyers centre Pyramide	247 242	228 468	485 113
Subventions d'exploitation	-	9 444	25 457
Subventions d'investissements	46 171	46 171	92 343
Total	293 413	284 083	602 913

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2016 à 19.403.023 DT contre 21.665.986 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Achats consommés de M.P et consommables	13 374 515	15 074 959	27 329 785
Consommations énergétiques	3 528 017	5 024 275	9 639 403
Achats non stockés	2 285 866	1 566 752	2 486 894
Achats sous-traitance	214 625	-	20 851
Total des achats d'approvisionnement	19 403 023	21 665 986	39 476 933

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2016 à 6.478.035 DT contre 6.175.988 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Appointements et salaires	5 510 752	5 291 509	9 947 260
Charges sociales et autres	967 283	884 479	2 051 886
Total des charges de personnel	6 478 035	6 175 988	11 999 146

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2016 à 2.607.478 DT contre 3.291.745 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 503 250	2 439 616	4 876 017
Résorption des frais préliminaires	94 838	94 838	189 677
Dotations aux provisions des stocks	-	-	169 081
Dotations aux provisions des soldes clients	10 890	500 000	76 448
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	150 000	-
Dotations aux provisions des immobilisations financières	-	-	25 000
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	107 291	300 492
Total des dotations	2 608 978	3 291 745	5 636 715
Reprise sur provisions des créances clients	<1 500>	-	<138 011>
Reprise sur provisions des stocks	-	-	<66 562>
Reprise sur provisions des titres de participations	-	-	<429 115>
Total des reprises	<1 500>	-	<633 688>
Total	2 607 478	3 291 745	5 003 027

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2016 à 2.532.929 DT contre 2.242.997 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Loyers et charges locatives	86 083	157 585	282 657
Assurances	186 000	173 200	358 692
Entretiens et réparations	269 673	231 180	414 700
Honoraires	126 045	161 355	233 728
Publicité et propagande	540 000	326 000	547 738
Autres services extérieurs	156 881	175 051	338 250
Transport sur achats	-	301	301
Transport sur ventes à l'export	209 619	27 944	57 726
Transport sur ventes locales	22 468	42 193	48 855
Transports et déplacements	48 321	3 085	57 124
Carburant	78 771	80 489	165 511
Missions et réceptions	204 511	169 546	335 734
Dons et subventions	59 000	150 000	332 224
Jetons de présence	-	93 600	187 200
Services bancaires	277 465	213 218	448 501
Impôts et taxes	233 026	210 432	440 486
Commissions sur ventes	115 012	91 457	125 712
Transferts de charges	<79 946>	<63 639>	<157 613>
Total des autres charges d'exploitation	2 532 929	2 242 997	4 217 526

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2016 à 4.395.769 DT contre 3.493.656 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Intérêts bancaires	3 375 464	3 313 445	6 939 365
Pertes de change	1 193 602	406 208	1 033 384
Gains de change	<173 297>	<225 997>	<323 506>
Total des charges financières nettes	4 395 769	3 493 656	7 649 243

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2016 à 73.796 DT contre 1.297.688 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Produits des participations	-	1 224 210	1 224 210
Autres produits financiers	73 796	73 478	149 761
Total des produits de placements	73 796	1 297 688	1 373 971

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2016 à 47.580 DT contre 208.585 DT au 30 juin 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Virement STEG	-	169 326	169 326
Apurement des soldes fournisseurs	-	-	166 184
Apurement des soldes clients créditeurs	-	-	58 022
Apurement des anciens suspens bancaires	-	-	12 000
Autres	47 580	39 259	32 951
Total des autres gains ordinaires	47 580	208 585	438 483

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 30 juin 2016 à 84.479 DT contre 47.304 DT au 30 juin 2015. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Apurement des anciens suspens bancaires	-	-	24 509
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	82 088	41 031	155 826
Autres pertes	2 391	6 273	16 946
Total des autres pertes ordinaires	84 479	47 304	197 281

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Encaissement billet de trésorerie	17 250 000	6 600 000	23 650 000
Encaissement crédit préfinancement export	12 400 000	8 600 000	17 600 000
Encaissement crédit préfinancement stock	12 450 000	10 500 000	21 350 000
Total	42 100 000	25 700 000	62 600 000

VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Décaissement billet de trésorerie	17 250 000	6 600 000	18 700 000
Décaissement M.C.N.E	-	135 600	135 600
Décaissement crédit préfinancement export	12 400 000	8 400 000	17 000 000
Décaissement crédit préfinancement stock	12 550 000	10 150 000	20 500 000
Décaissement crédit financement en devises	7 856 632	5 739 958	12 803 445
Total	50 056 632	31 025 558	69 139 045

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventas

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2016 avec les sociétés du groupe totalise un montant de 10.959.502 DT contre un montant de 9.024.236 DT au 30 juin 2015 et se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Société A.B.C.	2 606 203	2 073 331	3 992 397
Société AB CORPORATION	5 367	-	6 316
Société SOTEMAIL	8 323 584	6 950 121	16 540 550
Société SANIMED	-	784	926
Société SOMOCER NEGOCE	24 348	-	-
Total du chiffre d'affaires hors taxes	10 959 502	9 024 236	20 540 189

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe au cours du premier semestre 2016 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Société A.B.C.	1 113	142	168
Société SOTEMAIL	255 970	494 483	5 172 974
Total des achats hors taxes	257 083	494 625	5 173 142

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant le premier semestre de l'année 2016, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de la boutique de la Pyramide du Lac pour la société ABC, de la salle sise à Menzel El Hayet, de la salle sise à Route X ainsi que le dépôt sis à Rades pour un montant total de 63.806 DT.
- Courant le premier semestre de l'année 2016, SOMOCER a constaté des charges à payer relatives à l'assistance au titre des ventes à l'export assurées par la société SOMOCER Négoce pour un montant de 115.013 DT. Le contrat conclu entre les deux parties a commencé le 02 janvier 2014 pour une période de 5 ans renouvelables par tacite reconduction.

VIII. Contrôle fiscal

En février 2015, la société SOMOCER a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013. Le 1^{er} Octobre 2015, la société a reçu les résultats du dit contrôle dont l'impact est de 1.110 mille dinars provisionné à la date du 30 juin 2016 à hauteur de 557.354 mille dinars. En date du 13 novembre 2015, la société a déposé auprès des services concernés sa réponse pour tous les points soulevés. La société est en attente de leur réponse.

IX. Autres notes complémentaires

IX.1 Etat des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SANLIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 172	9,18%	-
STB	98 600	NA	-
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 210		1 414 438

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	12 710 390	58,28%	-
ABC	5 875 000	68,04%	-
SOMOCER Négoc	1 140 000	99,13%	-
Total	19 725 390		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
SOTEMAIL	5 460 000	2 100 000	3 360 000
AB CORPORATION	1 960 000	1 960 000	-
SOMOCER Négoc	100 000	100 000	-
ARAB FIANCIAL CONSULING	250 000	250 000	-
Total	7 770 000	4 410 000	3 360 000

IX.2 Gains et pertes de change inscrits en écart de conversion

En Dinar Tunisien	Gain de change	Perte de change	Total
SACMI 1 474 210 Eur	-	5 985	5 985
Total	-	5 985	5 985

IX.3 Résultat par action

Désignation	Juin.16	Juin.15	Déc.15
Nombre moyen pondéré d'actions	40 263 920	31 240 145	31 882 472
Résultat net	64 586	2 448 731	1 702 079
Résultat par action	0.002	0.078	0.053

IX.5 Solde intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2016	30.06.2015	Charges	30.06.2016	30.06.2015	Soldes	30.06.2016	30.06.2015
CA Local	23 795 143	28 406 886	Stockage	927 616	1 183 795			
CA Export	2 308 275	1 972 647						
Autres Ventes	8 170 476	7 247 723						
Total	34 273 894	37 627 256	Total	927 616	1 183 795	Production	35 201 510	38 811 051
Production	35 201 510	38 811 051	- Achats consommés	19 403 023	21 665 986	Marge sur coût matière	15 798 487	17 145 065
Marge sur coût matière	15 798 487	17 145 065	Autres charges externes	2 379 849	2 096 204	Valeur ajoutée	13 418 638	15 048 861
Valeur ajoutée	13 418 638	15 048 861	Charges de personnel	6 478 035	6 175 988	Excédent brut d'exploitation	6 707 577	8 662 441
			Impôts et taxes	233 026	210 432			
			Total	6 711 061	6 386 420			
Excédent brut d'exploitation	6 707 577	8 662 441						
Subventions d'exploitation	-	9 444	Charges financières nettes	4 395 769	3 493 656	Résultat des activités ordinaires	64 586	2 448 731
Autre produits ordinaires	340 993	483 224	Autres charges ordinaires	84 479	47 304			
Transfert de charge	79 946	63 639	Dotations aux amort et prov	2 607 478	3 291 745			
Produits de placement	73 796	1 297 688	Moins-value sur valeurs mobilières	-	735 000			
			Impôt sur les bénéfices	50 000	500 000			
Total	7 202 312	10 516 436	Total	7 137 726	8 067 705			
- Résultat des activités ordinaires	64 586	2 448 731	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	64 586	2 448 731
Total	64 586	2 448 731	Total	-	-			

IX.6 Tableau de variation des capitaux propres

En DT	Solde au 31.12.2015	Résultats reportés	Augmentation de capital	Subvention d'investissement	Résultat de la période	Solde au 30.06.2016
Capital social (*)	32 524 800	-	8 131 200	-	-	40 656 000
Réserve légale	3 021 297	-	-	-	-	3 021 297
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissements	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000
Fonds social	30 000	-	-	-	-	30 000
Résultats reportés	4 740 874	1 702 079	-	-	-	6 442 953
Prime d'émission	8 250 609	-	6 504 960	-	-	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Subvention d'investissement	1 254 723	-	-	<46 171>	-	1 208 552
Capitaux Propres	56 869 102	1 702 079	14 636 160	<46 171>	-	73 161 170
Résultat de la période	1 702 079	<1 702 079>	-	-	64 586	64 586
Total capitaux propres	58 571 181	-	14 636 160	<46 171>	64 586	73 225 756

(*) Le capital social est passé de 32.524.800 DT au 31 décembre 2015 à 40.656.000 DT au 30 juin 2016 suite à une augmentation du capital en numéraire par l'émission de 8.131.200 nouvelles actions à un prix d'émission de 1,800 DT l'action, soit 1 DT de nominal et de 0,8 DT de prime d'émission.

IX.7 Tableau de variation des immobilisations

DÉSIGNATION	Valeurs brutes			Amortissements & provisions			V C N	
	31/12/2015	Acquisitions	30/06/2016	31/12/2015	Dotations	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Fonds de commerce	1 973 928	-	1 973 928	975 675	65 124	1 040 799	998 253	933 129
Logiciel	302 024	6 900	308 924	285 286	8 235	293 521	16 738	15 403
TOTAL	2 275 952	6 900	2 282 852	1 260 961	73 359	1 334 320	1 014 991	948 532
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrain	2 995 143	-	2 995 143	593 645	-	593 645	2 401 498	2 401 498
Constructions	20 287 254	404 775	20 692 029	12 062 635	434 885	12 497 520	8 224 619	8 194 509
Install. techniques, matériels et outillages	62 183 784	1 110 735	63 294 519	36 381 140	1 509 150	37 890 290	25 802 644	25 404 229
Matériels de transport	2 152 822	33 559	2 186 381	1 738 280	83 180	1 821 460	414 542	364 921
Install. générales agenc.aménag.divers	7 398 438	328 811	7 727 249	5 915 648	158 157	6 073 805	1 482 790	1 653 444
Équip. de bureau et matériels informatiques	1 116 096	52 177	1 168 273	939 332	32 330	971 662	176 764	196 611
Immobilisations à statut juridique particulier	4 134 918	438 256	4 573 174	2 049 161	212 189	2 261 350	2 085 757	2 311 824
Immobilisations en cours	9 590 419	429 581	10 020 000	-	-	-	9 590 419	10 020 000
TOTAL	109 858 874	2 797 894	112 656 768	59 679 841	2 429 891	62 109 732	50 179 033	50 547 036
Total des immobilisations	112 134 826	2 804 794	114 939 620	60 940 802	2 503 250	63 444 052	51 194 024	51 495 568

IX.8 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 30.06.2016	Charges d'intérêts à payer	Valeur actualisée des paiements restants	Taux d'intérêts
2 012	333970	Matériel de transport	33 590	820	-	820	17	837	0,7128%
2 012	335890	Matériel et outillage	628 695	102 765	-	102 765	3 489	106 254	0,7343%
2 012	343300	Matériel de transport	70 000	5 060	-	5 060	64	5 124	0,6379%
2 012	348420	Matériel de transport	55 884	7 999	-	7 999	178	8 177	0,6377%
2 013	365510	Matériel de transport	113 480	18 340	-	18 340	545	18 885	0,6585%
2 013	113668	Matériel de transport	107 000	29 404	12 917	42 321	2 665	44 986	0,7532%
2 013	389380	Matériel de transport	30 975	9 319	2 262	11 581	633	12 214	0,7175%
2 013	361710	Matériel de transport	85 000	16 239	-	16 239	496	16 735	0,6776%
2 013	380130	Matériel de transport	101 073	28 585	-	28 585	1 082	29 667	0,6819%
2 014	119122	Matériel et outillage	441 667	108 621	182 310	290 931	34 989	325 920	0,7489%
2 014	119127	Matériel et outillage	53 501	13 277	20 566	33 844	3 888	37 732	0,7492%
2 014	406710	Matériel et outillage	370 000	99 747	61 555	161 302	18 394	179 696	0,6648%
2 015	125172	Matériel et outillage	107 000	24 895	64 831	89 726	13 996	103 722	0,7449%
2 016	205180	Matériel de transport	46 256	15 598	30 658	46 256	8 802	55 058	0,7308%
2 016	207700	Matériel de transport	285 000	66 765	218 235	285 000	69 139	354 139	0,9000%
2 016	515810	Matériel de transport	107 000	25 960	80 042	106 002	19 652	125 653	0,7400%
Total			2 636 121	573 394	673 377	1 246 771	178 029	1 424 800	

IX.9 Tableau de variation des emprunts

Emprunts	Solde au 31.12.2015			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2016		
	Total début de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BNA 4MDT 1ère Tranche	1 214 281	928 565	285 716	-	<71 429)	1 142 852	785 707	357 145
BNA 4MDT 2ème Tranche	607 146	464 290	142 856	-	<35 714)	571 432	392 862	178 570
BNA 4MDT 3ème Tranche	642 860	500 004	142 856	-	<35 714>	607 146	428 576	178 570
BNA 1540KDT	660 000	440 000	220 000	-	<55 000>	605 000	330 000	275 000
STB 330KDT	47 143	-	47 143	-	<47 143>	-	-	-
STB 1170KDT	167 143	-	167 143	-	<167 143>	-	-	-
STB 1200KDT	428 571	171 429	257 143	-	<85 714>	342 857	85 714	257 143
STB 347KDT	123 929	49 571	74 357	-	<24 786>	99 143	24 786	74 357
STB 220KDT	157 143	110 000	47 143	-	<15 714>	141 429	94 286	47 143
STB 900KDT	642 857	450 000	192 857	-	<64 286>	578 571	385 714	192 857
STB 880KDT	628 571	440 000	188 571	-	<62 857>	565 714	377 143	188 571
STB 232KDT	165 714	116 000	49 714	-	<16 571>	149 143	99 429	49 714
STB 356KDT	254 286	178 000	76 286	-	<25 429>	228 857	152 571	76 286
STB 172KDT	122 857	86 000	36 857	-	<12 286>	110 571	73 714	36 857
Amen Bank 2500KDT	2 375 363	2 115 063	260 299	-	<128 277>	2 247 086	1 978 848	268 238
STB 294KDT	273 000	210 000	63 000	-	<42 000>	231 000	189 000	42 000
STB 872KDT	809 714	622 857	186 857	-	<124 571>	685 143	560 571	124 571
STB 95KDT	81 429	67 857	13 571	-	<6 786>	74 643	61 071	13 571
STB 700KDT	630 000	420 000	210 000	-	<70 000>	560 000	350 000	210 000
STB 276KDT	276 000	212 308	63 692	-	<42 462>	233 538	191 077	42 462

Emprunts	Solde au 31.12.2015			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2016		
	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an
STB 180KDT	180 000	138 462	41 538	-	<27 692>	152 308	124 615	27 692
STB 107KDT	107 000	89 167	17 833	-	<8 917>	98 083	80 250	17 833
STB 127KDT	127 000	105 833	21 167	-	<10 583>	116 417	95 250	21 167
STB 504KDT	504 000	420 000	84 000	-	<42 000>	462 000	378 000	84 000
BH 1370KDT 1ère Tranche	1 370 000	1 370 000	-	-	-	1 370 000	1 370 000	-
BH 400KDT 2ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH 500KDT 3ème Tranche	500 000	500 000	-	-	-	500 000	500 000	-
BH 2700KDT 4ème Tranche	2 700 000	2 700 000	-	-	-	2 700 000	2 700 000	-
BH 400KDT 5ème Tranche	400 000	400 000	-	-	-	400 000	400 000	-
BH 560KDT 6ème Tranche	560 000	560 000	-	-	-	560 000	560 000	-
BH 365KDT 7ème Tranche	365 000	365 000	-	-	-	365 000	365 000	-
BH 275KDT 8ème Tranche	275 000	275 000	-	-	-	275 000	275 000	-
BH 822KDT 9ème Tranche	822 000	822 000	-	-	-	822 000	822 000	-
BH 200KDT 10ème Tranche	-	-	-	200 000	-	200 000	200 000	-
BH 400KDT 11ème Tranche	-	-	-	400 000	-	400 000	400 000	-
BH 358KDT 12ème Tranche	-	-	-	358 000	-	358 000	358 000	-
STB 68KDT	-	-	-	68 000	-	68 000	55 636	12 364
STB 5 200KDT	-	-	-	5 200 000	-	5 200 000	4 457 143	742 857
Total emprunts en DT	18 618 007	15 727 406	2 890 601	6 226 000	<1 223 073>	23 620 933	20 101 964	3 518 969
UTB 1000K€	341 354	-	341 354	-	-	375 077	-	375 077
UTB 1250K€	832 050	-	832 050	-	-	914 250	-	914 250
SACMI 1474 K€	934 565	-	934 565	-	<512 814>	513 446	-	513 446
Total en devises	2 107 969	-	2 107 969	-	<512 814>	1 802 773	-	1 802 773
Total des emprunts	20 725 975	15 727 406	4 998 570	6 226 000	<1 735 888>	25 423 706	20 101 964	5 321 742

X. Engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage

- Convention de portage avec «ATD SICAR» relative à la participation dans le capital de la société «SOTEMAIL» pour un montant de 2.000.000 DT ; l'engagement de la société à la date du 30 juin 2016 s'élève à 1.272.753 DT ;
- Convention de portage avec «ATD SICAR» relative à la participation dans le capital de la société «SOTEMAIL» pour un montant de 5.000.000 DT ;

X.2 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 30 juin 2016 est de l'ordre de 15.060.665 DT.

X.3 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe

Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000 KDT et crédit de gestion de 775 KDT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000 KDT et crédit de gestion de 1.550 KDT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000 KDT et crédit de gestion : 775 KDT ;
- TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000 K€.

Cette décision annule et remplace la neuvième décision du PV du conseil d'administration du 30 mai 2012.

X.4 Engagements donnés relatifs aux emprunts

1- Titre foncier n° 70 048 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1 348 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 30 juin 2016
Crédits de gestion	21 750 000	STB	15 714 547
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	-
CMT	330 000	STB	-
CMT STB 1200	1 200 000	STB	342 857
CMT STB 347	347 000	STB	99 143
CMT STB 900	900 000	STB	578 571
CMT STB 220	220 000	STB	141 429
CMT STB 232	232 000	STB	149 143
CMT STB 880	880 000	STB	565 714
CMT STB 356	356 000	STB	228 857
CMT STB 172	172 000	STB	110 571
CMT STB 5200	5 200 000	STB	5 200 000
	38 537 250		23 130 833
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 046 210
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT	1 500 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 247 086
	8 850 000		7 293 296
Crédit de gestion	6 600 000	BNA	16 405 778
CMT 1540	1 540 000	BNA	605 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 142 852
CMT 1000	1 000 000	BNA	571 432
CMT 1000	1 000 000	BNA	607 146
	12 740 000		19 332 208
Crédit de gestion	3 040 000	UIB	4 358 113
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		4 358 113
Crédit de gestion	3 790 000	BIAT	3 786 738
	3 790 000		3 786 738
CMT	1 700 000	BTEI	-
	1 700 000		-
Crédit de gestion	4 250 000	ATTIJARI BANK	3 714 663
	4 250 000		3 714 663
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	375 077
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 142 852
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	914 250
	6 484 200		2 432 179
Crédit de gestion	3 400 000	UBCI	3 955 795
	3 400 000		3 955 795
Total général	84 001 450	-	68 003 824

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 30 juin 2016
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	15 714 547
<i>CMT</i>	2 750 000	STB/BDET	-
<i>Aval UTB</i>	3 000 000	STB/BDET	-
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	-
<i>CMT</i>	330 000	STB	-
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	342 857
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	99 143
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	578 571
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	141 429
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	149 143
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	565 714
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	228 857
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	110 571
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	5 200 000
	38 537 250		23 130 833
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 046 210
<i>CMT/AFD</i>	600 000	AB	-
<i>CMT</i>	1 500 000	AB	-
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	2 375 363
	8 850 000		7 421 573
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	16 405 778
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	605 000
<i>CMT/AFD</i>	600 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	1 142 852
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	571 432
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	607 146
	12 740 000		19 332 208
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	4 358 113
<i>CMT</i>	210 000	UIB	-
<i>CMT</i>	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		4 358 113
<i>Crédit de gestion</i>	3 790 000	BIAT	3 786 738
	3 790 000		3 786 738
<i>CMT</i>	1 700 000	BTEI	-
	1 700 000		-
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	375 077
	2 046 700		375 077
<i>Crédit de gestion</i>	3 400 000	UBCI	3 955 795
	3 400 000		3 955 795
Total général	75 313 950	-	62 360 336

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714 547</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>342 857</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>99 143</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>578 571</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>141 429</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>149 143</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>565 714</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>228 857</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 571</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>5 200 000</i>
	38 537 250		23 130 833
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 046 210</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	8 850 000		7 421 573
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>16 405 778</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>605 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 142 852</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>571 432</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
	12 740 000		19 332 208
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>4 358 113</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	4 250 000		4 358 113
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 786 738</i>
	3 790 000		3 786 738
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	2 700 000		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>375 077</i>
	2 046 700		375 077
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 400 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 955 795</i>
	3 400 000		3 955 795
Total général	76 313 950	-	62 360 336

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	14 399 528
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	167 143
<i>CMT</i>	330 000	STB	47 143
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	428 571
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	123 929
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	642 857
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	157 143
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	165 714
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	628 571
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	254 286
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	122 857
	27 587 250		17 137 742
<i>Crédits de gestion</i>	4 300 000	BH KARKER	5 025 618
<i>CMT</i>	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
	12 650 000		13 375 618
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	14 538 540
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	660 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	1 214 281
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	607 146
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	642 860
	12 140 000		17 662 827
<i>Crédit de gestion</i>	3 790 000	BIAT	3 640 625
	3 790 000		3 640 625
<i>Crédit de gestion</i>	3 650 000	AB	3 941 161
	3 650 000		3 941 161
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	341 354
<i>CMT 1250 €</i>	2 437 500	TFB	832 050
	4 484 200		1 173 404
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	5 049 334
	3 300 000		5 049 334
Total général	67 601 450	-	61 980 711

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2015
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	14 399 528
CMT	2 750 000	STB/BDET	-
Aval UTB	3 000 000	STB/BDET	-
CMT	30 250	STB	-
CMT	1 170 000	STB	167 143
CMT	330 000	STB	47 143
CMT STB 1200	1 200 000	STB	428 571
CMT STB 347	347 000	STB	123 929
CMT STB 900	900 000	STB	642 857
CMT STB 220	220 000	STB	157 143
CMT STB 232	232 000	STB	165 714
CMT STB 880	880 000	STB	628 571
CMT STB 356	356 000	STB	254 286
CMT STB 172	172 000	STB	122 857
	33 337 250		17 137 742
<i>Crédit de gestion</i>	3 650 000	AB	3 941 161
CMT/AFD	600 000	AB	-
CMT 2500	2 500 000	AB	2 375 363
	6 750 000		6 316 524
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	14 538 540
CMT 1540	1 540 000	BNA	660 000
CMT/AFD	600 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	1 214 281
CMT 1000	1 000 000	BNA	607 146
CMT 1000	1 000 000	BNA	642 860
	12 740 000		17 662 827
<i>Crédit de gestion</i>	3 040 000	UIB	3 169 648
CMT	210 000	UIB	-
CMT	1 000 000	UIB	-
	4 250 000		3 169 648
<i>Crédit de gestion</i>	3 790 000	BIAT	3 640 625
	3 790 000		3 640 625
CMT	1 700 000	BTEI	-
CMT	1 000 000	BTEI	-
	2 700 000		-
CMT 1000 €	2 046 700	TFB	341 354
CMT 1250 €	2 437 500	TFB	832 050
	4 484 200		1 173 404
<i>Crédit de gestion</i>	3 300 000	UBCI	5 049 334
	3 300 000		5 049 334
Total général	71 351 450	-	54 150 104

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2015</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>14 399 528</i>
<i>CMT</i>	<i>2 750 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>Aval UTB</i>	<i>3 000 000</i>	<i>STB/BDET</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>167 143</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>47 143</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>428 571</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>123 929</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>642 857</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>157 143</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>165 714</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>628 571</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>254 286</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>122 857</i>
	<i>33 337 250</i>		<i>17 137 742</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 650 000</i>	<i>AB</i>	<i>3 941 161</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>6 316 524</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 538 540</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>660 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 214 281</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>642 860</i>
	<i>12 740 000</i>		<i>17 662 827</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>3 169 648</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>3 169 648</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 640 625</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 640 625</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 100 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
	<i>3 100 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>341 354</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>832 050</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 173 404</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 300 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>5 049 334</i>
	<i>3 300 000</i>		<i>5 049 334</i>
<i>Total général</i>	<i>74 451 450</i>	<i>-</i>	<i>54 150 104</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 30 juin 2016
<i>Crédits de gestion</i>	21 750 000	STB	15 714 547
<i>CMT</i>	30 250	STB	-
<i>CMT</i>	1 170 000	STB	-
<i>CMT</i>	330 000	STB	-
<i>CMT STB 1200</i>	1 200 000	STB	342 857
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	99 143
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	578 571
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	141 429
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	149 143
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	565 714
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	228 857
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	110 571
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	5 200 000
	32 787 250		23 130 833
<i>Crédit de gestion</i>	6 600 000	BNA	16 405 778
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	605 000
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	1 142 852
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	571 432
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	607 146
	12 140 000		19 332 208
<i>CMT 1000 €</i>	2 046 700	TFB	375 077
<i>CMT 1250 €</i>	2 437 500	TFB	914 250
	4 484 200		1 289 327
<i>Crédit de gestion</i>	3 400 000	UBCI	3 955 795
	3 400 000		3 955 795
Total général	52 811 450	-	47 708 163

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 30 juin 2016</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>21 750 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714 547</i>
<i>CMT</i>	<i>30 250</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 170 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>330 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 1200</i>	<i>1 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>342 857</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>99 143</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>578 571</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>141 429</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>149 143</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>565 714</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>228 857</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>110 571</i>
<i>CMT STB 5200</i>	<i>5 200 000</i>	<i>STB</i>	<i>5 200 000</i>
	<i>32 787 250</i>		<i>23 130 833</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 046 210</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>AB</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>2 375 363</i>
	<i>7 350 000</i>		<i>7 421 573</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>6 600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>16 405 778</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>605 000</i>
<i>CMT/AFD</i>	<i>600 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>1 142 852</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>571 432</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>607 146</i>
	<i>12 740 000</i>		<i>19 332 208</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 040 000</i>	<i>UIB</i>	<i>4 358 113</i>
<i>CMT</i>	<i>210 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>UIB</i>	<i>-</i>
	<i>4 250 000</i>		<i>4 358 113</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 790 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>3 786 738</i>
	<i>3 790 000</i>		<i>3 786 738</i>
<i>CMT</i>	<i>1 700 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BTEI</i>	<i>-</i>
	<i>2 700 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
<i>CMT</i>	<i>1 100 000</i>	<i>BTKD</i>	<i>-</i>
	<i>3 100 000</i>		<i>-</i>
<i>CMT 1000 €</i>	<i>2 046 700</i>	<i>TFB</i>	<i>375 077</i>
<i>CMT 1250 €</i>	<i>2 437 500</i>	<i>TFB</i>	<i>914 250</i>
	<i>4 484 200</i>		<i>1 289 327</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 400 000</i>	<i>UBCI</i>	<i>3 955 795</i>
	<i>3 400 000</i>		<i>3 955 795</i>
<i>Total général</i>	<i>74 601 450</i>	<i>-</i>	<i>63 274 586</i>

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIARES DE LA SOCIETE
SOMOCER**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique « SOMOCER »
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Messieurs,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» au 30 juin 2016 pour la période de six mois se terminant à cette date qui font ressortir des capitaux propres s'élevant à 73.225.756 DT, y compris le résultat bénéficiaire de la période qui s'élève à 64.586 DT.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserves

- L'examen des créances clients au 30 juin 2016 a révélé l'existence d'une créance douteuse sur le client Libyen Al Aquaria dont le solde brut s'élève à 4.213 mille DT au 30 juin 2016, provisionné à hauteur de 600 mille DT, soit une créance nette de 3.613 mille DT.

Etant donné l'ancienneté de cette créance, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation qui prévaut en Libye d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette créance.

- Ainsi qu'il en est fait mention dans la note IV.3, SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN. Cette société a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation.

Par ailleurs, SOMOSAN a obtenu courant 2016 les accords de principe auprès des autorités pour le raccordement du site de production de la société en gaz naturel ce qui devrait avoir un impact positif sur les activités de la société qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN.

Par ailleurs, il est à signaler que SOMOCER s'est portée caution solidaire de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires contractés par cette dernière pour un montant, en principal, s'élevant à 14.500 mille DT.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN.

- La société détient parmi ses actifs des titres de placement sur la SOTEMAIL pour une valeur comptable nette de 5.460 mille DT. La société n'a pas procédé à l'actualisation des titres de placements SOTEMAIL selon leur valeur de marché au 30 juin 2016 du fait que le management considère que le cours boursier de SOTEMAIL au 30 juin 2016 ne reflète pas la juste valeur de cette société.

Ce traitement n'est pas en conformité avec la norme comptable tunisienne N°7 relative aux placements. L'actualisation des titres de placements de SOTEMAIL selon le cours boursier au 30 juin 2016 aurait donné lieu à une moins-value de 1.911 mille dinars.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Moderne de Céramique au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention à la note VIII qui fait état du contrôle fiscal approfondi dont a fait l'objet la société en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.100 mille DT. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée. Notre conclusion ne comporte pas une réserve supplémentaire concernant cette question

Tunis le 22 septembre 2016

Conseil Audit Formation, CAF

Cabinet Radhouen Zarrouk Consulting

Abderrahmen Fendri

Radhouen Zarrouk

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

La société HexaByte publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr. Wadi TRABELSI.

BILAN ACTIFS

Actifs	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		882 858	873 758	882 858
Moins : Amortissements Incorporelles		- 799 049	- 661 834	- 738 655
Immobilisations incorporelles nettes	2-1	83 809	211 924	144 203
Immobilisations corporelles		6 577 974	6 247 289	6 289 044
Moins : Amortissements corpo		- 5 347 364	- 4 938 532	- 5 121 695
Immobilisations corporelles nettes	2-2	1 230 609	1 308 756	1 167 348
Immobilisations financières		136 863	136 363	130 463
Moins : Provisions Immobilisations Financières		-	-	-
Immobilisations financières nettes	2-3	136 863	136 363	130 463
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		1 451 281	1 657 043	1 442 014
Autres actifs non courants	2-4	1	1 113	281
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 451 282	1 658 156	1 442 296
ACTIFS COURANTS				
Stocks		1 626 113	1 390 816	1 230 056
Moins : Provisions Stocks		-72 567	-72 567	- 72 567
Stocks nets	2-5	1 553 546	1 318 249	1 157 490
Clients et comptes rattachés		1 257 384	1 399 887	1 624 218
Moins : Provisions Clients		- 397 918	- 327 578	- 327 578
Clients nets	2-6	859 467	1 072 309	1 296 640
Autres actifs courants		1 235 168	1 195 331	963 773
Moins : Provisions AAC		-32 027	-32 027	- 32 027
Autres actifs courants nets	2-7	1 203 141	1 163 304	931 746
Placements et autres actifs financiers		1 626 752	2 035 097	1 995 860
Liquidités et équivalents de liquidités	2-8	5 070 602	5 093 111	5 128 492
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		10 313 507	10 682 069	10 510 228
TOTAL DES ACTIFS		11 764 789	12 340 225	11 952 524

BILAN PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		2 083 334	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres		4 211 632	4 211 632	4 211 632
Réserves légales		208 333	208 333	208 333
Résultats reportés		1 131 937	794 599	794 599
		-	-	-
Total des capitaux propres avant résultat		7 635 237	7 297 898	7 297 898
Résultat de l'exercice		436 790	346 194	1 066 505
Total des capitaux propres avant affectation	3-1	8 070 026	7 644 092	8 364 403
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions		365 779	365 779	365 779
Total des passifs non courants	3-2	365 779	365 779	365 779
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	3-3	1 547 911	2 645 073	1 721 370
Autres passifs courants	3-4	1 771 561	1 677 770	1 493 378
Concours bancaires et autres passifs financiers	3-5	7 512	7 512	7 594
Total des passifs courants		3 326 983	4 330 354	3 222 341
Total des passifs		3 692 763	4 696 134	3 588 120
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		11 764 789	12 340 225	11 952 524

ÉTAT DE RÉSULTAT

DÉSIGNATION	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		3 231 878	3 580 752	7 325 708
Autres produits d'exploitation		-	-	-
Total des produits d'exploitation	4-1	3 231 878	3 580 752	7 325 708
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variations stocks produits finis et encours		396 057	- 667 264	- 790 647
Achats d'approvisionnements consommés	4-2	- 1 947 903	- 959 755	- 2 786 473
Charges de personnel	4-3	- 701 410	- 845 606	- 1 417 906
Dotations aux amortissements et provisions	4-4	- 356 684	- 438 817	- 699 633
Autres charges d'exploitation	4-5	- 274 745	- 369 915	- 786 559
Total des charges d'exploitation		-2 884 685	-3 281 356	- 6 481 218
Résultat d'exploitation		347 193	299 395	844 491
Charges financières nettes	4-6	- 19 087	- 88 933	- 71 258
Produits de placements	4-7	169 790	218 459	425 289
Autres gains ordinaires		57	624	-
Autres pertes ordinaires		-	-	-4 748
Résultat des activités ordinaires avant impôt		497 953	429 545	1 193 773
Impôt sur les bénéfices		-61 163	-83 351	- 127 268
Résultat des activités ordinaires après impôt		436 790	346 194	1 066 505
Éléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		436 790	346 194	1 066 505
Effets des modifications comptables		-	-	-
Résultat après modifications comptables		436 790	346 194	1 066 505

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

DÉSIGNATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice	436 790	346 194	1 066 505
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions	356 403	395 198	655 183
* Reprises sur provisions			
* Variations des :			
- Stocks	- 396 057	667 264	828 024
			- 164
- Créances	366 834	60 262	070
- Autres Actifs	- 271 395	-216 213	15 345
- Fournisseurs et autres dettes	104 725	877 149	230 946
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	597 300	2 129 855	2 170 041
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 288 649	-210 732	- 260 756
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.			
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	- 6 400	-14 600	- 8 700
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 295 049	-225 332	- 269 456
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés	- 729 166	-625 000	- 625 000
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	-	-
Décaissement provenant des opérations sur les placements	369 108	597 765	637 001
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	- 82	-17 834	- 17 752
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 360 141	-45 069	- 5 751
Variation de trésorerie	- 57890	1 859 454	1 894 835
Trésorerie au début de l'exercice	5 128 492	3 233 657	3 233 657
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 070 602	5 093 111	5 128 492

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

DÉSIGNATION	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	3 231 878	3 580 752	7 325 708
Production	3 231 878	3 580 752	7 325 708
Achats consommés	- 1 551 846	- 1 627 019	- 3 577 120
Autres charges externes	- 274 745	- 369 915	- 786 559
Valeur ajoutée brute	1 405 287	1 583 818	2 962 029
Charges de personnel	- 701 410	- 845 606	- 1 417 906
Impôt et taxes	-	-	
EBITDA	703 877	738 212	1 544 123
Charges financières nettes	- 19 087	- 88 933	- 71 258
Produits de placement	169 790	218 459	425 289
Dotations aux amortissements	- 286 344	- 430 240	- 691 056
Dotations aux Provisions	- 70 340	- 8 577	- 8 577
Reprise sur provisions clients	-	-	
Autres pertes ordinaires	-	-	- 4 748
Amortissement subventions d'équipements	-	-	-
Autres gains ordinaires	57	624	
Impôt sur les sociétés	- 61 163	- 83 351	- 127 268
Résultat de l'exercice	436 790	346 194	1 066 505

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « HEXABYTE » est une société anonyme, qui a pour objet social :

- D'assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type Internet ;
- D'assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels matériels et équipements informatiques.

Et elle peut, généralement, effectuer toutes opérations commerciales, financières industrielles, mobilières ou immobilières et de représentation se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1-2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 30 juin 2016, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière.

* *Le bilan* fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

1-3. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société « HEXABYTE », arrêtés au 30 juin 2016, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ces états.

1-4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-4-1 Référentiel d'élaboration des états financiers

Pour l'élaboration de ses états financiers, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

1-4-2 Méthodes comptables pertinentes

Les principales méthodes comptables utilisées par la société « HEXABYTE » sont les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable n°05.

Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans ces coûts, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les taux d'amortissement se présentent comme suit :

Rubrique	Taux d'amortissement
Matériel informatique	33%
Matériel de transport	20%
AAI	10%
MMB	10%
Construction	5%

Il est à noter que les dépenses d'aménagements et d'agencements couvrent principalement les différents points de ventes directes de la société. Ces points de ventes font généralement l'objet de contrat de location renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vu que notre stratégie est de maintenir notre positionnement géographique, et nous n'avons pas l'intention d'arrêter ses contrats, nous avons opté à un amortissement sur 10 ans.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comportent les frais préliminaires dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs. Les méthodes de classement et de comptabilisation desdits frais sont conformes aux recommandations de la norme comptable n° 10.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PROVISIONS DES COMPTES CLIENTS

Les clients qui font l'objet d'action en justice sont provisionnés à 100%. Pour les clients ordinaires la provision est étudiée au cas par cas.

MÉTHODE D'ESTIMATION DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Sur la base des informations actuellement disponibles, le principe de cut off au niveau des ventes réalisées durant un exercice donnée est appliqué sur la base d'une estimation du taux des charges restant à engager sur les contrats en cours rapportées au charges d'exploitation de l'année en cours.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont constitués exclusivement des revenus de la société provenant des activités qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale ou principale. Notamment les ristournes sur redevances reçues de Tunisie Télécom par rapport aux communications des clients.

Par ailleurs, étant donné qu'une grande partie des abonnements ADSL s'étalent sur deux périodes comptables, la société applique le principe de périodicité sur la base des informations disponibles au niveau du système de facturation.

1-5. FAITS MARQUANTS

1-5-1 Redressement fiscal

Au cours de l'exercice 2009, la société a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008. Cette vérification a abouti à une taxation d'office en juillet 2012, pour un montant global de 524 Mille Dinars dont 365 Mille Dinars en principal.

La société, n'a pas accepté ce redressement. En effet, la raison de ce redressement est la remise en cause de l'avantage d'un investissement dans une zone de développement régionale. Ainsi, la société est entrain de défendre son dossier devant le tribunal de première instance de Tunis.

Par ailleurs, et suite à la recommandation du Conseil du Marché Financier "CMF", la société a provisionné en 2013 le montant en principal de la taxation soit 366 Mille Dinars.

1-6. EVENEMENTS POSTERIEURS

La société n'a pas relevé des événements significatifs, durant le troisième trimestre 2016, pouvant affecter la lecture et la compréhension des états financiers du premier semestre 2016.

2. NOTES RELATIVES A L'ACTIF

2-1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le solde net des immobilisations incorporelles s'élève au 30/06/2016 à 83 809 Dinars.
Le détail se présente comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Logiciels	882 858	873 758	9 100
Total valeurs Brutes	882 858	873 758	9 100
Amortissements Logiciels	-799 049	-661 834	-137 215
Total Amortissements	-799 049	-661 834	-137 215
Valeur Nette Comptable	83 809	211 924	-128 115

2-2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30/06/2016 à 1 230 609 Dinars contre 1 308 756 Dinars au 30/06/2015. Le détail se présente comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
AAI	355 494	333 547	21 947
Constructions	443 417	443 417	0
Équipements de bureaux	180 300	169 323	10 977
Matériels de transport	677 983	487 038	190 945
Matériels industriels	8 980	8 497	483
Matériels Informatiques	4 911 800	4 805 465	106 335
Total valeurs Brutes	6 577 974	6 247 289	330 685
Amortissements AAI	-190 022	-161 579	-28 443
Amortissements constructions	-144 911	-122 679	-22 232
Amortissements Matériels de Transport	-437 329	-373 149	-64 180
Amortissements Matériels Industriels	-5 160	-4 250	-910
Amortissements Matériels informatiques	-4 467 097	-4 191 699	-275 398
Amortissements équipements de bureaux	-102 844	-85 175	-17 669
Provisions immobilisations	0	0	0
Total Amortissements	-5 347 364	-4 938 532	-408 832
Valeur Nette Comptable	1 230 609	1 308 756	-78 147

2-3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la société « HEXABYTE » sont essentiellement composées, de cautionnements donnés au titre des loyers, pour une valeur de 136 836 Dinars.

	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Immobilisations financières	136 863	136 363	500
Titre de participation	102 638	102 638	0
Cautions & dépôts	34 225	33 725	500
Total général	136 863	136 363	500

2-4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Ce poste se présente comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Frais IPO	107 000	107 000	0
Charge à répartir Publicité	405 232	406 344	-1 112
Résorption Frais	- 512 232	-512 232	0
Valeur Nette Comptable	1	1 113	-1 112

2-5. STOCKS

Cette rubrique présente au 30/06/2016, un solde débiteur net de 1 553 546 Dinars contre 1 318 249 Dinars à l'issue du même période de l'exercice précédant et elle se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Matériel informatique	1 618 540	1 383 242	235 297
Carte	7 573	7 573	0
Provision stocks	-72 567	-72 567	0
Total	1 553 546	1 318 249	235 297

2-6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente au 30/06/2016, un solde débiteur net de 859 467 Dinars contre 1 072 309 Dinars à l'issue de l'exercice précédant et elle se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Clients	1 210 299	1 352 802	-142 503
Clients douteux	47 085	47 085	0
Total clients	1 257 384	1 399 887	-142 503
Provisions des comptes clients	-397 918	-327 578	-70 340
Total provisions	-397 918	-327 578	-70 340
Valeur Nette Comptable	859 467	1 072 309	-212 842

2-7. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants de la société « HEXABYTE » s'élèvent au 30/06/2016, à 1 203 141 Dinars contre 1 163 304 Dinars au 30/06/2015. Ils se présentent comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Charges constatées d'avances	72 277	38 937	33 340
Créditeurs Divers	-	-	-
Débiteurs Divers(*)	335 083	230 493	104 590
États impôts et taxes	136 641	481	136 160
Fournisseurs avances et acomptes (**)	221 234	325 308	- 104 074
Personnels rémunérations à payer	-	3 067	- 3 067
Personnels compte CEA	36 073	39 175	- 3 102
Avances aux personnels	39 175	54 780	- 15 605
Compte courant Associés	146 056	165 920	- 19 864
Produit à recevoir	248 631	337 171	- 88 540
Total AAC	1 235 168	1 195 332	39 836
Provisions des autres actifs courants	- 32 027	- 32 027	-
Total provisions	- 32 027	- 32 027	-
Valeur Nette Comptable	1 203 141	1 163 304	39 836

(*) Ce sont les avances payées au titre du redressement fiscal dans l'attente de la décision des instances judiciaires sur l'affaire. Ces avances ont été payées pour profiter en cas d'éventuel jugement contre la société, de l'amnistie des pénalités de retard.

(**) Ce sont des avances payées pour l'achat d'un nouveau siège à Beja

2-8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique comporte, au 30/06/2016, un solde de 5 070 602 Dinars contre 5 093 111 Dinars à l'issue de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Banques	360 914	1 118 032	- 757 118
Caisse	126 836	102 774	24 062
CCP	8 727	18 738	- 10 011
Chèques à encaisser	70 622	53 567	17 055
Placements Bon de trésor	4 500 000	3 800 000	700 000
Compte de régularisation			-
Traites	3 503		3 503
Total	5 070 602	5 093 111	- 22 509

3. NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET AUX PASSIFS

3-1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « HEXABYTE » totalisent au 30/06/2016 un montant 7 635 236 de Dinars contre 7 297 898 Dinars à l'issue de l'exercice précédant. Ils se détaillent comme ci-dessous :

	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Capitaux Propres	7 635 236	7 297 898	337 338
Capital social	2 083 334	2 083 334	0
Autres capitaux propres	4 211 632	4 211 632	0
Réserves légales	208 333	208 333	0
Résultats reportés	1 131 937	794 599	337 338
Total général	7 635 236	7 297 898	337 338

En effet, le résultat net par action au 30 juin 2016 passe à 0,210 dt contre 0,166 dt au 30 juin 2015.

Le tableau des variations des capitaux propres ce détaille comme suit :

	Capital social	Réserves Légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2014	2 083 334	187 001	4 211 632	701 713	739 219	7 922 899
Affectation du Résultat		21 332		717 887	-739 219	0
Résultats de la période					1 066 505	1 066 505
Augmentation du capital						
Dividendes				-625 000		-625 000
Actions propres						
Soldes au 31/12/2015	2 083 334	208 333	4 211 632	794 599	1 066 505	8 364 403
Affectation du Résultat		0		1 066 505	-1 066 505	0
Résultats de la période					436 790	436 790
Dividendes				-729 166		-729 166
Actions propres						
Soldes au 30/06/2016	2 083 334	208 333	4 211 632	1 131 937	436 790	8 072 026

3-2. PROVISION POUR RISQUES

Ce poste totalise au 30/06/2016, un montant 365 779 Dinars.

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Provisions pour risques & charges	365 779	365 779	-
Total général	365 779	365 779	-

Cette provision représente 100% du risque fiscal notifié par l'administration durant le mois de 06/2012(avant intérêt et pénalités). En effet, l'AGO du 23/05/2012 a décidé de constituer une provision en couverture du risque fiscal durant les exercices 2012 et 2013.

3-3. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés de la société se composent des dettes locales dont le montant s'élève à 1 547 911 Dinars au 30/06/2016 contre 2 645 073 Dinars au 30/06/2015.

3- 4. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 30/06/2016, un solde de 1 771 561 Dinars contre 1 677 770 Dinars à l'issue du même période l'exercice précédent. Elle se compose des éléments suivants :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Associés	94 063	80 570	13 493
Avances clients	67 659	139 387	- 71 728
Charges à payer	95 310	182 080	- 86 770
CNSS	61 758	75 751	- 13 993
États impôts et taxes	77 563	69 062	8 501
Personnels congés à payer	57 030	57 030	- 0
Personnels rémunérations à payer	63 695	458	63 237
Produits constatés d'avances (1)	1 225 204	1 035 424	189 780
TVA	29 280	38 008	- 8 728
Total	1 771 561	1 677 770	93 791

(1) ce solde correspond au chiffre d'affaires facturés mais se rapportant aux exercices ultérieurs estimé suivant le taux des charges restant à engager.

3-5. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente, au 30/06/2016, un solde de 7 512 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Banques	0	0	0
Leasing Échéances à moins d'un an	7 512	7 512	0
Total	7 512	7 512	0

4 - NOTES RELATIVES A L'ETAT **DE RESULTAT**

4-1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisent au 30/06/2016 un montant de 3 231 878 Dinars contre 3 580 752 Dinars au 30/06/2015.

4- 2. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Le solde du poste achats d'approvisionnement consommés s'élève, au 30/06/2016 à 1 947 903 Dinars contre 959 755 Dinars au 30/06/2015 et se détaille comme suit :

Intitulée Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Achats d'approvisionnements	480 830	489 507	1 130 405
Achats de marchandises	1 298 871	238 058	1 385 979
Achats d'études	26 690	25 079	30 012
Fournitures	46 201	57 981	122 718
Charge à payer BP	95 310	149 130	117 360
Total	1 947 903	959 755	2 786 473

4- 3. CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2016, à 701 410 Dinars contre 845 606 Dinars au 30/06/2015. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Salaires	607 104	735 065	1 224 174
Cotisations sociales	89 652	105 859	189 050
Congés à payer	4 654	4 682	4 682
Total	701 410	845 606	1 417 906

4- 4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique présente, au 30/06/2016, un solde de 356 684 Dinars contre 438 817 Dinars au 30/06/2015. Elle se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux amortissements corporelles	225 950	309 053	493 061
Dotations aux amortissements incorporelles	60 394	77 568	154 377
Résorption Frais IPO		43 618	-
Total dotations aux amortissements	286 344	430 239	647 438
Provisions clients	70 340	8 577	43 618
Provisions sur autres actifs courants	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	8 577
Provisions sur placement financier	0	0	
Provisions pour risques	0	0	-
Total provisions	70 340	8 577	52 195
Total général	356 684	438 817	699 633

4- 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2016, à 274 745 Dinars contre 369 915 Dinars au 30/06/2015. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Assurances	11 592	7 788	12 267
Autres frais	58,464	2	7 836
Charges locatives	87 910	116 692	223 567
Déplacements	-	-	-
Don et subventions	-	-	-
Entretiens et réparations	18 616	22 251	46 720
États impôts et taxes	18 065	21 718	60 596
Frais de gestion des placements	10 787	7 177	29 464
Frais de transport & missions	33 791	46 447	67 470
Frais postaux	9 840	7 463	17 497
Honoraires & commissions	34 692	38 790	77 993
Jetons de présence	11 250	11 250	11 250
Publicités	24 723	78 275	202 354
Services bancaires	4 048	4 388	8 769
Télécommunications	9 374	7 673	20 777
Total général	274 745	369 915	786 559

4-6. CHARGES FINANCIERES NETTES

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2016, à 19 087 Dinars contre 88 933 Dinars au 30/06/2015. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges de leasing	0	-	609
Gains de changes	0	609	-
Pertes de changes	0	-	0
Charge de gestion du PF	0	-	-
Pénalités de retards	138	40	-
Réévaluation PF	18 949	88 284	70 649
Total général	19 087	88 933	71 258

4-7. PRODUITS DE PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève, au 30/06/2016, à 169 790 Dinars contre 218 459 Dinars au 30/06/2015. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits de placements	169 790	218 459	425 289
Plus-value/titre coté BVMT	-	-	-
Total	169 790	218 459	425 289

5- NOTES RELATIVES A L'ETAT

DES FLUX DE TRESORERIES

DESIGNATION	30/06/2016	OBSERVATION
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	436 790	
Ajustements pour :		
		Total dotations aux amortissements et provisions
* Amortissements et provisions	356 403	
* Retraitement de charges antérieures		
* Variations des :		
- Stocks	- 396 057	Variation du BFR
- Créances	366 834	Variation du BFR
- Autres Actifs	271 395	Variation du BFR ajusté et des frais préliminaires
- Fournisseurs et autres dettes	104 725	Variation du BFR
* Résorption subventions	-	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	597 300	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	- 288 649	Variation des investissements ajustés des sorties en VB
Encaissements / cessions d'immob.corpor.et incorpor.		
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières	-6 400	
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-295 049	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes payés	-729 166	Dividendes payés
Encaissements provenant des opérations sur le capital	-	
Décaissement provenant des opérations sur les placements	369 108	Placements et autres actifs financiers
Décaissement provenant des opérations sur les emprunts	-82	Remboursement leasing en principal
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-360 141	
Variation de trésorerie	-57 890	
Trésorerie au début de l'exercice	5 128 492	
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 070 602	

AVIS SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2016

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIÉTÉ « HEXABYTE »**

**OBJET : AVIS SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU
30 JUIN 2016.**

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Hexabyte arrêtés au 30 Juin 2016. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat et le tableau de flux de trésorerie, les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 11 764 789 DT et un bénéfice net de 436 790 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des Auditeurs :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un

audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Avis sur les états financiers :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, du résultat des opérations de la période et des flux de trésorerie, de la Société Hexabyte arrêtés au 30 Juin 2016, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Tunis, le 21 Septembre 2016

Auditing, Advisory, Assistance & Accounting

Mr. Wadi TRABELSI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ELBENE INDUSTRIE SA

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE INDUSTRIE SA, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Lotfi HAMMI (CEGAUDIT).

ELBENE INDUSTRIE

Centrale Laitière - Sidi Bou Ali

Etats financiers clos au 30 Juin 2016

(Exprimés en Dinars)

ACTIFS

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>				
- Immobilisations incorporelles	A1	1 851 350	1 619 938	1 809 934
- Amortissements		-1 573 519	-1 510 868	-1 541 943
		277 831	109 071	267 991
- Immobilisations corporelles	A2	109 841 159	106 647 082	107 934 557
- Amortissements		-70 567 121	-66 675 301	-68 620 562
		39 274 038	39 971 781	39 313 995
- Immobilisations financières	A3	7 203 567	7 123 455	7 103 910
- Provisions		-2 073 194	-2 073 194	-2 073 194
		5 130 372	5 050 261	5 030 716
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		44 682 242	45 131 112	44 612 702
Autres actifs non courants	A4	1 526 497	1 642 315	1 069 999
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		46 208 739	46 773 426	45 682 701
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
- Stocks	A5	29 177 399	25 807 434	27 342 548
- Provisions		-1 121 581	-1 020 192	-1 020 192
		28 055 818	24 787 242	26 322 356
- Clients et comptes rattachés	A6	19 957 008	21 344 431	14 933 369
- Provisions		-5 234 908	-5 265 616	-5 243 908
		14 722 100	16 078 815	9 689 462
- Autres actifs courants	A7	8 986 921	10 581 797	10 118 433
- Provisions		- 362 832	- 419 155	- 362 832
		8 624 088	10 162 642	9 755 601
- Placements et autres actifs financiers			9 000	8 000
- Liquidités et équivalents de liquidités	A8	2 827 512	3 190 544	590 987
<u>TOTAL ACTIFS COURANTS</u>		54 229 518	54 228 243	46 366 406
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		100 438 257	101 001 669	92 049 107

ELBENE INDUSTRIE

Centrale Laitière - Sidi Bou Ali

Etats financiers clos au 30 Juin 2016

(Exprimés en Dinars)

PASSIFS

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
- Capital		40 000 000	40 000 000	40 000 000
- Capital souscrit - appelé non versé				
- Capital souscrit - appelé versé	P1	40 000 000	40 000 000	40 000 000
- Réserves	P2	668 787	637 913	659 533
- Autres capitaux propres	P3	175 067	262 463	218 765
- Resultats reportés	P4	-25 987 171	-22 162 947	-22 162 947
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</u>		14 856 682	18 737 428	18 715 350
- Résultat net de l'exercice		-2 823 420	-1 944 003	-3 824 224
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		12 033 263	16 793 425	14 891 127
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
- Emprunts	P5	11 614 445	10 295 285	13 214 500
- Provisions pour risque & charges			100 000	190 484
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		11 614 445	10 395 285	13 404 984
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
- Fournisseurs et comptes rattachés	P6	34 014 129	32 916 186	28 088 722
- Autres passifs courants	P7	5 883 715	6 584 442	5 000 229
- Concours bancaires et autres passifs financiers	P8	36 892 706	34 312 330	30 664 046
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		76 790 550	73 812 959	63 752 996
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		88 404 995	84 208 244	77 157 980
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		100 438 257	101 001 669	92 049 107

ELBENE INDUSTRIE

Centrale Laitière - Sidi Bou Ali

Etats financiers clos au 30 Juin 2016**(Exprimés en Dinars)****Etat de résultat**

LIBELLES	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
- Ventes de produits	R1	40 037 667	54 354 357	91 273 112
- Autres produits	R2	8 421 544	5 575 996	11 999 938
<u>Total des produits d'exploitation</u>		48 459 212	59 930 353	103 273 051
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
- Variations des stocks de produits finis et des encours	R3	785 072	-5 219 092	-7 125 456
- Achats d'approvisionnements consommés	R4	38 330 909	58 118 927	94 739 217
- Charges du personnel	R5	3 497 865	3 198 296	6 357 304
- Dotations aux amortissements	R6	2 530 916	2 526 157	5 097 569
- Dotations aux provisions	R6	92 389	185 221	185 959
- Autres charges d'exploitation	R7	2 036 790	1 176 712	3 068 376
<u>Total des charges d'exploitation</u>		47 273 941	59 986 220	102 322 970
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		1 185 271	- 55 868	950 081
- Charges financières nettes	R8	3 954 390	1 992 579	4 732 652
- Produits des placements	R9			
- Autres gains ordinaires	R10	13 340	187 820	145 510
- Autres pertes ordinaires	R11	4 152	4 009	49 531
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		-2 759 930	-1 864 636	-3 686 593
- Impôt sur les sociétés		63 489	79 367	137 631
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		-2 823 420	-1 944 003	-3 824 224
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		-2 823 420	-1 944 003	-3 824 224

ELBENE INDUSTRIE

Centrale Laitière - Sidi Bou Ali

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Modèle Autorisé)

(Exprimé en Dinars)

	NOTES	Arrêté au		
		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		-2 823 420	-1 944 003	-3 824 224
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions	1	1 836 343	2 080 190	4 025 280
* Variation des :				
Stocks	2	-1 834 851	-6 005 601	-7 540 715
Créances	3	-5 023 638	-4 420 183	1 990 879
Autres actifs	4	675 015	-159 820	875 859
Fournisseurs et autres dettes	5	6 906 688	3 584 361	-2 901 930
* Plus ou moins values de cession				-102 977
* Ajustement du compte fonds social	6	9 254	9 757	31 377
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-254 610	-6 855 299	-7 446 451
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisat.corporelles et incorp.	7	-1 948 019	-2 527 197	-4 004 667
Encaissements provenant de la cession d'immobilisat.corporelles et incorp.	8	0	1 765 711	1 868 688
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	9	-202 400	-207 650	-292 127
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	10	102 744	140 848	244 869
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissemnt		-2 047 675	-828 288	-2 183 236
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Prêts accordés aux fournisseurs de lait				-20 000
Remboursement prêts par les fournisseurs de lait		8 000	69 500	90 500
Remboursement d'emprunts	11	-2 229 242	-1 398 408	-2 799 302
Encaissements d'emprunts	12	3 183 498	3 150 000	7 750 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		962 256	1 821 092	5 021 198
Incidences des variat. taux de change/les liquidités & équivalents liquidit.				
Compte d'attente de conversion				
Variation de trésorerie		-1 340 029	-5 862 495	-4 608 489
Trésorerie au début de l'exercice		-11 218 191	-6 609 702	-6 609 702
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-12 558 220	-12 472 197	-11 218 191

ELBENE INDUSTRIE

Notes aux états financiers

(les chiffres sont exprimés en dinars)

Présentation de la société :

La Société ELBENE INDUSTRIE est une société anonyme qui a pour objet la production et la commercialisation des produits laitiers.

Les engagements hors bilan :

- Engagements donnés :

*** à la STE EL ISTIFA :**

- + une hypothèque sur le TF n°204787 Mabrouka remplacé par le n° 90855 Sousse
- + un nantissement sur fonds de commerce
- + un nantissement sur équipements et matériels

*** à la Banque de l'Habitat :**

- + une hypothèque de deuxième rang sur TF n°52235 dans la limite de 29649/92800
- + une hypothèque en rang utile sur TF n°90855

+ un nantissement de rang utile sur fond de commerce consistant en une unité d'industrie et de vente du lait et dérivés inscrit au registre du tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° B 112071996

*** à la Société Tunisienne de Banque :**

- + des hypothèques sur les TF n°90855 Sousse et 52235 Sousse dans la limite de 29649/92800
- + un nantissement de rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fond De commerce et d'industrie consistant en une Centrale laitière inscrit au registre du tribunal de 1ère Instance de Sousse sous le n° B 112071996
- + un nantissement de premier rang sur équipements et matériels

*** à la Banque Nationale Agricole :**

- + une hypothèque de rang utile sur le TF n°90855 Sousse
- + une hypothèque de rang utile sur le TF n°52235 Sousse dans la limite de 29649/92800
- + un nantissement de rang utile sur fond de commerce avec tous ses éléments
- * des cautions bancaires pour la douane pour un montant total de 309 150 D
- * Cautions solidaires de la TDA au profit de la Banque Zitouna pour un montant de 1 332 861 DT
- * Cautions solidaires de la TDA au profit de la Banque Zitouna pour un montant de 194 336 DT
- * Cautions solidaires de la TDA au profit de la Banque Zitouna pour un montant de 225 457 DT
- * Cautions solidaires de la TDA au profit de la Banque Zitouna pour un montant de 250 672 DT

*** à la BIAT :**

- + un nantissement de premier rang sur équipements et matériels

- Engagements reçus :

ELBENE INDUSTRIE a reçu de la part de certains clients, en garantie de leur créances, des hypothèques et des cautions pour la somme de 800 100,756 dinars.

Les effets escomptés non échus au 30/06/2016 s'élèvent à 28 865 068 DT.

Les informations sur les parties liées :

1- ELBENE INDUSTRIE détient 48,534 % du capital social de la société " TDA".

La TDA assure l'écoulement des produits de ELBENE INDUSTRIE.

Le chiffre d'affaires réalisé avec la TDA durant le premier semestre 2016 est de : 38 904 243 dinars HT.

2- ELBENE INDUSTRIE détient 50,58% du capital social de la société "TLD".

La TLD assure principalement le séchage du lait.

1.Conventions et méthodes comptables

1.1 Référentiel d'élaboration des états financiers :

- Les états financiers de la société ELBENE INDUSTRIE sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état du résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- Ces états sont présentés selon les modèles autorisés.

1.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués :

A - Immobilisations

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de transfert de technologie, des logiciels informatiques et des marques de fabrique. Elles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient hors taxes déductibles tenant compte du pourcentage de déduction. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire.

B - Valeurs d'exploitations

Les stocks de matières premières, de matières consommables et de marchandises sont valorisés à leur prix de revient hors taxes déductible tenant compte du pourcentage de déduction. Les produits finis sont valorisés à leur coût de production. Les produits finis déficitaires sont valorisés à leur prix de vente.

2. Notes explicatives :

2.1 Notes sur les actifs :

Note A.1 - Immobilisations incorporelles :

Ces immobilisations totalisent à la date du 30 Juin 2016 une valeur brute de 1 851 350 dinars et une valeur nette comptable de 277 831 dinars. Leurs détails se présentent comme suit :

Désignations	Valeurs brutes 30/06/2016	Amortissements 30/06/2016	Valeurs nettes 30/06/15	Valeurs nettes 30/06/15
Transfert de technologie	849 075	701 380	147 695	4 587
Marques	25 086	17 648	7 438	7 869
Dessins et enseignes	333 492	220 158	113 334	75 649
Logiciels	643 697	634 333	9 364	20 965
total	1 851 350	1 573 519	277 831	109 071

Note A.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 Juin 2016 une valeur brute de 109 841 159 dinars et une valeur nette comptable de 39 274 038 dinars. Le détail se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes 30/06/2016	Amortissements 30/06/2016	Valeurs nettes 30/06/16	Valeurs nettes 30/06/15
Terrain	2 653 099		2 653 099	2 653 099
Constructions	11 906 819	7 084 268	4 822 550	5 026 083
Inst.agencement, aménagement constructions	2 719 194	2 087 130	632 064	702 926
Matériel et outillage	75 134 855	51 210 754	23 924 100	23 026 380
Matériel de transport	3 735 357	3 423 717	311 641	378 152
Matériel restaurant et sécurité	404 714	399 082	5 632	9 054
Inst.agencement, aménagement divers	2 733 455	2 232 559	500 896	635 286
Équipement de bureau	503 706	454 866	48 840	62 374
Équipement informatique	1 065 782	995 838	69 944	76 852
Emballage récupérable	3 691 495	2 675 741	1 015 753	1 143 358
Immobilisations corporelles en cours	5 214 193		5 214 193	6 205 710
I. A .A s/construction d'autrui	3 795	3 166	629	1 008
Avances & acomptes s/immobilisations en cours	74 697		74 697	51 500
	109 841 159	70 567 121	39 274 038	39 971 781

Les acquisitions au 30 Juin 2016 en immobilisations corporelles, totalisant 2 881 868 dinars, ont porté principalement sur:

Rubriques	Montant 30/06/2016	Montant 30/06/2015
Construction		8 775
Agencement et aménagement des constructions	16 636	10 797
Matériel et outillage	312 158	366 173
Matériel de transport	22 877	172 020
Agencements aménagements divers	10 179	43 706
Équipement informatique et bureau	11 114	17 231
Emballage récupérable	172 337	318 283
Divers matériels en-cours	1 330 687	1 896 684
Avances et acomptes s/immob en cours	71 394	48 197
total	1 947 382	2 881 868

Les acquisitions au 30 Juin 2016 en immobilisations incorporelles, totalisant 41 417 dinars, ont porté principalement sur:

Rubriques	Montant 30/06/2016	Montant 30/06/2015
Dessins et désigns		1 264
Dépôt de marques	41 254	
Logiciels	162	
total	41 417	1 264

Note A.3 - Immobilisations financières :

Cette rubrique abrite au 30-06-2016 les montants suivants :

Rubriques	Montant 30/06/16	Montant 30/06/15
Les titres de participation à la TDA	1 941 350	1 941 350
Les titres de participation à la TLD	4 350 000	4 350 000
Les titres de participation à la SOVIE	50 000	50 000
Les titres de participation à la S.M.S.A Mateur	50 000	50 000
Les titres de participation à la SMVDA Chergui	80 000	80 000
Les titres de participation à la SMBSA Houda Rejjich	3 000	3 000
Les titres de participation à la SMBSA Zitouna B. Hassen	5 000	5 000
Participation SOCOLAIV JAWDA	50 000	50 000
Obligations	10 000	10 000
Prêts au personnel	434 511	471 113
Les dépôts et cautionnement	229 706	112 992
Total	7 203 567	7 123 455

Les titres TDA sont provisionnés à 100% au 30/06/2016.

Note A.4 - Autres Actifs non courants :

Cette rubrique comporte au 30/06/2016 les montants suivants:

Rubriques	Montant 30/06/15	Montant 30/06/15
Frais de publicité 2013		112 121
Complém Insertions publicitaires GMS chez TDA 2012		504
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2013		94 091
Indemnité de gratification Pl partant 2013	33 121	112 612
Frais de publicité 2014	107 744	323 231
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2014	83 333	250 000
Frais de publicité 2015	382 188	499 755
Complément Insertions pub GMS chez TDA 2014	79 046	
Insertions publicitaires GMS chez TDA 2015	625 091	250 000
Frais de publicité 2016	215 974	
Total	1 526 497	1 642 315

Note A.5 - Stocks :

Cette rubrique comporte au 30/06/2016 les montants suivants:

Rubriques	Montant 30/06/16	Montant 30/06/15
Matières premières	7 086 905	4 912 197
Autres produits consommables	378 107	309 048
Pièces de rechange	4 739 117	4 776 746
Matières d'emballage	6 991 105	6 793 463
Stock dans les ateliers	457 399	597 112
Stock produits en-cours	31 005	46 400
Produits finis	9 493 761	8 372 469
Total Brut	29 177 399	25 807 434
Provision pour dépréciation	- 1 121 581	- 1 020 192
Total Net	28 055 818	24 787 242

Note A.6 - Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique est composée des comptes suivants :

Rubriques	V. B. 30/06/16	V. B. 30/06/15
Clients ordinaires	15 168 553	12 770 500
Clients retenues de grantie	25 667	25 667
Clients effets à recevoir	108 055	4 155 217
Clients douteux	1 095 287	1 102 926
Clients chèques impayés	997 369	997 369
Clients traites impayées	2 268 014	2 268 014
Clients produits non encore facturés	269 323	-
Compte d'attente virements collectivités	24 739	24 739
total	19 957 008	21 344 431

La répartition des provisions se présente comme suit:

Rubriques	Valeur brute 30/06/2016	Provisions au 30/06/16	Valeur brute 30/06/2015	Provisions au 30/06/15
Clients ordinaires	15 168 553	1 196 534	15 168 553	994 599
Clients retenues de grantie	25 667	25 667	25 667	25 667
Clients effets à recevoir	108 055		108 055	
Clients douteux	1 095 287	1 095 287	1 095 287	1 102 926
Clients chèques impayés	997 369	997 368	997 369	997 368
Clients traites impayées	2 268 014	1 920 051	2 268 014	2 145 056
total	19 662 945	5 234 908	19 662 945	5 265 616

Note A.7 - Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 8 986 921 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Fournisseurs avances & acomptes	257 210	144 303
Fournisseurs créances sur emballages	12 619	12 819
Créances envers le personnel	43 365	54 670
Créances envers l'État	1 089 568	1 546 995
Solaico	40 000	40 000
Debiteurs Divers	632 068	2 523 784
Prime de stockage à recevoir de Givlait	2 760 732	1 694 972
Prime de séchage de lait	1 065 317	1 855 069
Ristourne à recevoir TP	23 075	586 095
Compensation sur ventes lait	708 825	1 382 307
Assistance technique séchage	1 518 293	-
Compte d'attente	1 161	1 161
Charges constatées d'avance	834 687	739 621
	8 986 921	10 581 797
Provisions	- 362 832	- 419 155
Total Brut	8 624 088	10 162 642

Note A 8 - Liquidés et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent les fonds disponibles et les avoirs en caisses et en banques. Les avoirs en banques et en caisses présentent au 30 Juin 2016 un solde débiteur de 2 827 512 dinars. Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente au 30 Juin 2016 comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Chèques à encaisser	157 000	200 000
Effets à l'escompte	2 659 203	2 400 000
B H		578 553
CCP	299	299
TQB	961	1 056
Caisse	10 049	10 637
Total	2 827 512	3 190 544

2.2 Notes sur les capitaux propres et les passifs :**Note P.1 - capitaux propres :****Variation des capitaux propres**

Désignations	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Capital social	40 000 000	40 000 000	-
Réserves	668 787	637 913	30 874
Autres capitaux propres	175 067	262 463	- 87 396
Résultat reporté	- 25 987 171	- 22 162 947	- 3 824 224
résultat de l'exercice	- 2 823 420	- 1 944 003	- 879 417
Total	12 033 263	16 793 425	- 4 760 163

Note P.2 - Réserves :

Cette rubrique qui présente les réserves pour fonds social totalise au 30 Juin 2016 la somme de 668 787 dinars.

Note P.3 - Autres capitaux propres :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 175 067 dinars représentant le solde du compte subventions d'investissement.

Note P.4- Résultats reportés :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 25 987 171 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Reliquat/Résultat 2005	1 408 669	1 408 669
Amortissements différés reliquat/2003	2 933 849	2 933 849
Amortissements différés 2004	3 204 057	3 204 057
Amortissements différés 2005	3 388 071	3 388 071
Effets des modifications comptables 2006	- 8 615 881	- 8 615 881
resultat de l'exercice 2006	3 588 982	3 588 982
resultat de l'exercice 2007	3 013 890	3 013 890
resultat de l'exercice 2008	3 785 167	3 785 167
resultat de l'exercice 2009	1 870 281	1 870 281
resultat de l'exercice 2010	1 670 034	1 670 034
resultat de l'exercice 2011	3 394 402	3 394 402
resultat de l'exercice 2012	- 53 933	- 53 933
resultat de l'exercice 2013	- 766 911	- 766 911
resultat de l'exercice 2014	3 342 270	3 342 270
resultat de l'exercice 2015	3 824 224	
Total	25 987 171	22 162 947

Note P.5- Emprunts :

Cette rubrique qui présente les crédits bancaires à moyen et long terme totalise au 30 Juin 2016 la somme de 11 614 445 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Crédit BNA consolidation	1 562 500	2 187 500
Crédit BH	500 131	679 552
Crédit consolidation STB	378 500	532 500
Crédit Ste El Istifa	355 068	512 864
Emprunt STB 1600 MD	1 142 857	-
Crédit BNA investissement 1100 MD	-	220 000
Emprunt BNA Invest 800 MD	120 000	280 000
Emprunt BIAT 5 000 000 D	454 545	1 363 636
Emprunt BIAT 508 MD	46 182	138 545
Emprunt BIAT 1100 MD	890 476	1 100 000
Emprunt bancaire BIAT S/Ligne Espagnole	1 280 087	1 280 087
Emprunt bancaire BNA 2000.000 D	1 700 000	2 000 000
Emprunt bancaire BIAT S/Ligne Esp 85000 EUR	183 498	
Emprunt BIAT 3000 MD	3 000 000	
Dépôts et cautionnements reçus	600	600
Total	11 614 445	10 295 285

Note P.6 - Fournisseurs :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 34 014 129 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Fournisseurs	26 081 275	27 898 184
Fournisseurs effets à payer	7 566 513	2 140 464
Fournisseurs factures non parvenues	366 341	2 928 518
Comptes d'attentes fournisseurs GMS		- 50 980
Total	34 014 129	32 916 186

Note P.7 - Autres passifs courants :

Sous cet intitulé figurent essentiellement les dettes de la société à court terme et notamment celles envers son personnel, le trésor public et les créiteurs divers ainsi que les charges à payer et les produits perçus d'avance. Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 5 883 715 dinars dont le détail est présenté dans le tableau suivant :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Clients avances & acomptes	6 459	50 811
Clients dettes / emb consignés	1 515 613	1 512 603
UGTT	1 837	1 870
Personnel rémunérations dues	- 0	326
Personnel provisions pour congés payés	246 839	240 862
Personnel charges à payer	652 298	560 333
Personnel produits à recevoir	86	86
Personnel oppositions	- 7 655	- 192
État	517 556	593 239
CNSS	433 485	351 609
CNSS régime complémentaire	13 061	1 375
CARTE Assurance Groupe	- 12 872	3 615
Créditeur Divers TDA	1 390 880	13 974
Diverses charges à payer	767 697	3 205 067
Compte d'attente banque débit	34 383	34 400
Produits constatés d'avance	324 046	14 463
Total	5 883 715	6 584 442

Note P.8 - Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 36 892 706 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	V. N. 30/06/16	V. N. 30/06/15
Échéances à moins d'un an/emprunt Ste El Istifa	157 796	157 796
Échéances à moins d'un an/emprunt STB	192 500	154 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA	625 000	625 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BH	222 572	209 250
Échéances à moins d'un an/emprunt STB 1600 MD	342 857	
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 1600 MD	-	320 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 1100 MD	220 000	220 000
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 800 MD	160 000	160 000
Echéances à moins d'un an/emprunt BIAT 5000 MD	909 091	909 091
Echéances à moins d'un an/emprunt BIAT 508 MD	92 364	92 364
Echéances à moins d'un an/emprunt BIAT 1100 MD	209 524	
Échéances à moins d'un an/emprunt BNA 2000 MD	300 000	
Crédit de découvert immobilisé STB 3000 MD	2 250 000	
Crédit financement stock BNA	4 900 000	4 900 000
Crédit financement stock STB	5 720 000	5 720 000
Crédit financement stock BIAT	4 900 000	4 900 000
Intérêts courus	305 270	282 089
Banque BIAT	3 932 414	5 677 473
Banque BNA	8 319 286	5 320 133
Banque STB	3 127 086	4 665 135
Banque BH	6 945	
Total	36 892 706	34 312 330

2.3 Notes sur l'état de résultat:

Note R.1 - Revenus :

Les revenus de la société ELBENE INDUSTRIE se composent principalement des ventes des produits fabriqués. Cette rubrique totalise au 30 Juin 2016 la somme de 40 037 667 dinars et se détaille par famille comme suit :

Désignation	Montant 30/06/16	Montant 30/06/15
Ventes lait	25 892 859	40 212 253
Ventes sous produits	17 368 288	18 481 738
Rabais, remises, ristournes accordés aux clients	- 3 223 480	- 4 339 635
Total	40 037 667	54 354 357

Note R.2 - Autres produits d'exploitation:

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 8 421 544 dinars et intéresse principalement la prime de compensation et la prime de stockage.

Rubriques	Montant 30/06/16	Montant 30/06/15
Loyers reçus	600	600
Quotes-parts des subventions d'investissement	43 698	43 698
Prime de compensation lait	2 458 157	3 860 833
Retenu sur transport du personnel	5 681	6 095
Remboursement frais de stockage de lait	2 711 472	1 344 521
Autres produits divers ordinaires (Gestion p/compte)	2 912 046	
Prime de séchage	289 891	317 554
Produits Divers Ordin.liés/Modif.Compt.	-	2 695
Total	8 421 544	5 575 996

Note R.3 - Variation des stocks des produits finis :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 785 072 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N. 30/06/16	Valeur N. 30/06/15
Stock initial de produits finis	10 278 833	3 153 377
Stock final de produits finis	9 493 761	8 372 469
Total	785 072	-5 219 092

Note R.4 - Achats d'approvisionnement consommés :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 38 330 909 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur 30/06/16	Valeur 30/06/15
Stock de produits et matières consommables au début de l'exercice	17 063 715	16 648 456
Total achat matières premières	28 111 689	42 519 323
Total achat matières consommables	1 683 334	1 576 886
Total achat emballages	9 049 466	13 364 075
Total achat autres fournitures et produits non stockables	2 106 342	1 445 152
Totaux	40 950 832	58 905 435
Stock de produits et matières consommables à la fin de l'exercice	-19 683 638	-17 434 965
Total	38 330 909	58 118 927

Note R.5 - Charges de personnel :

Les charges de personnel totalisent au 30 juin 2016 la somme de 3 497 865 dinars et se composent comme suit:

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Salaires & compléments de salaires	3 035 417	2 789 796
Charges sociales	520 093	466 031
Autres charges sociales	57 760	71 627
Transfert charge de personnel	- 115 405	- 129 158
Total	3 497 865	3 198 296

Note R.6 - Dotations aux amortissements :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 2 530 916 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Immobilisations incorporelles	31 576	21 507
Constructions	79 070	124 501
Installations, agencements, aménagements constructions	52 153	51 111
Matériel et outillages	1 487 727	1 424 520
Matériel de transport	57 848	53 497
Matériel de restaurant et de sécurité	1 132	2 290
Installation, agencement et aménagement divers	80 114	78 850
Mobilier de bureau	7 434	7 409
Matériel informatique	8 506	10 677
Emballages récupérables	172 384	169 749
I. A. A. & Mat. Fluide s/Construction d'autrui	190	190
Amortissement des charges à répartir	552 780	587 490
Reprise/amort des immo corporelles		- 5 634
Total	2 530 916	2 526 157

Note R.6 - Dotations aux provisions :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 92 389 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Provisions pour risques & charges		100 000
Dot aux Prov. pour dépréciat.autres comptes débit		86 721
Provisions pour dépréciation des stocks	101 389	
Reprise/provisions pour dépréciation des créances	- 9 000	- 1 500
Total	92 389	185 221

Note R.7 - Autres charges d'exploitation :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 2 036 790 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Sous traitance générale	648 612	1 487
Loyers et charges locatives	84 391	12 601
Entretien et réparations	229 731	221 662
Primes d'assurance	40 713	41 452
Assistance technique	48 749	51 539
Études, recherches, formation & documentation	7 233	24 411
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	79 742	94 985
Publicité, publications et annonces	4 935	1 794
Subventions et dons	82 530	60 670
Autres frais sur vente (Export)	7 851	35 028
Voyages, déplacements, missions et réceptions	22 299	28 036
Frais postaux	18 926	16 221
Commissions bancaires	170 741	84 862
Jetons de présence	40 625	40 625
Redevance pour concession de marque	409 182	324 388
Autres Services extérieurs	53 872	49 860
TFP	31 503	29 367
Ristourne sur frais de formation	- 15 845	- 14 463
FOPROLOS	31 503	29 367
TCL	17 204	19 830
Droits d'enregistrement et de timbres	3 151	2 632
Taxes sur les véhicules	15 202	14 775
Autres droits et taxes	191 679	1 705
Reprises/prov./ risques & charges exploit	- 190 484	
Autres charges concernant les exercices antérieurs	4 714	6 169
Transfert de charges	- 1 965	- 2 290
Total	2 036 790	1 176 712

Note R.8 - Charges financières nettes :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 3 954 390 dinars détaillée comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Intérêts des emprunts	496 020	387 415
Intérêts des comptes courants	551 237	441 679
Intérêts des effets remis à l'escompte	1 026 514	728 033
Intérêts sur crédit de financement de stock	403 672	443 020
Intérêts financement en devise	147 667	64 283
Pertes de change	1 452 378	29 824
Intérêts des autres dettes	671	10
Intérêts bancaires	- 3 386	- 12 409
Intérêts /prêts	- 186	- 1 433
Gains de changes	- 120 197	- 87 844
Total	3 954 390	1 992 579

Note R.9- Autres gains ordinaires :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 13 340 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Produits nets /cession d'immobilisations		161 544
Autres gains /éléments non récurrents ou exception	4 970	-
Produits divers ordinaires	8 370	26 275
Total	13 340	187 820

Note R.10 - Autres pertes ordinaires :

Cette rubrique totalise au 30 juin 2016 la somme de 4 152 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	Valeur N 30/06/16	Valeur N 30/06/15
Pénalités et contraventions	4 150	2 650
Charges diverses Ordinaires Diverses	2	156
Charges diverses ordinaires liées à modif.compt.	-	1 204
Total	4 152	4 009

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Flux de Trésorerie Au 30-06-2016

	2016	2015
Résultat net	-2 823 420	-3 824 224
1 Amortissements & provisions	1 836 343	4 025 280
Amortissement des immobilisations incorporelles	31 576	52 582
Amortissement des immobilisations corporelles	1 946 559	3 868 053
Provisions pour risques et charges		190 484
Provisions/dépréciation des stocks	101 389	0
Provisions/créances douteuses		230 927
Provisions pour dépréciation autres comptes débiteurs		31 813
Reprise/provisions pour dépréciation des créances	-9 000	-254 136
Reprise sur provision pour dépréciation des actifs courants		-1 415
Reprise sur amort. des immobilisations corporelles		-5 634
Annulation provis p/risques et charges (contrôle fiscal)	-190 484	
Quotes-parts des subventions d'investissement	-43 698	-87 396
2 Stocks	-1 834 851	-7 540 715
Stocks au début de l'exercice	27 342 548	19 801 833
Stocks à la fin de l'exercice	29 177 399	27 342 548
3 Variation/Solde des Clients	-5 023 638	1 990 879
Clients et comptes rattachés au début de l'exercice	14 933 369	16 924 248
Clients et compte rattachés à la fin de l'exercice	19 957 008	14 933 369
4 Autres Actifs	675 015	875 859
Autres actifs courants au début de l'exercice	10 118 433	10 734 193
Autres actifs non courants au début de l'exercice	1 069 999	1 330 099
moins		
Autres actifs non courants à la fin de l'exercice	1 526 497	1 069 999
Autres actifs courants à la fin de l'exercice	8 986 921	10 118 433
5 Fournisseurs & Autres Dettes	6 906 688	-2 901 930
Fournisseurs et comptes rattachés à la fin de l'exercice	34 014 129	28 088 722
Autres passifs courants à la fin de l'exercice	5 883 715	5 000 229
Intérêts courus à la fin de l'exercice	305 270	207 475
moins		
Fournisseurs et compte rattachés au début de l'exercice	28 088 722	29 577 247
Autres passifs courants au début de l'exercice	5 000 229	6 431 973
Intérêts courus au début de l'exercice	207 475	189 137

6	Ajustement du compte fonds social	9 254	31 377
	Réerves pour fonds social à la fin de l'exercice	668 787	659 533
	Réerves pour fonds social au début de l'exercice	659 533	628 156
7	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations	-1 948 019	-4 004 667
	Immobilisations incorporelles	-41 417	-191 259
	Immobilisations corporelles	-1 947 382	-4 169 343
	Reclassement d'immobilisations	40 779	355 935
8	Encaissements provenant de la cession des immobilisations	0	1 868 688
	Immobilisations corporelles		1 765 711
	Plus ou moins values de cession		102 977
9	Décaissements provenant/Immob. financières:	-202 400	-292 127
	Prêts accordés au personnel de ELBENE INDUSTRIE	-130 600	-187 467
	Dépôts cautionnement donnés	-71 800	-104 660
10	Encaissements provenant/cession Immob. Financières:	102 744	244 869
	Prêts remboursés par le personnel de ELBENE INDUSTRIE	98 744	196 323
	Remboursement dépôts cautionnement	4 000	48 546
11	Remboursement d'emprunts	-2 229 242	-2 799 302
	Échéances à - 1 an s/emprunt BH	-84 331	-161 051
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA	-312 500	-625 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt El Istifa	-78 898	-157 796
	Échéances à - 1 an s/emprunt STB 1600 MD	-114 286	
	Échéances à - 1 an s/emprunt STB	-38 500	-154 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 1100 MD	-110 000	-220 000
	Crédit de découvert immobilisé STB 3000 MD	-750 000	
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 1600 MD	-160 000	-320 000
	Échéances à - 1 an s/emprunt BIAT 5000 MD	-454 545	-909 091
	Échéances à - 1 an s/emprunt BIAT 508 MD	-46 182	-92 364
	Échéances à - 1 an s/emprunt BNA 800 MD	-80 000	-160 000
12	Encaissements d'emprunts	3 183 498	7 750 000
	Crédit de découvert immobilisé STB 3000 MD	3 000 000	
	Emprunt BIAT		3 000 000
	Emprunt BIAT ligne Espagnole 85000 Euro	183 498	
	Emprunt STB		1 600 000
	Crédit financement stock BNA à la fin de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock BIAT à la fin de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock STB à la fin de l'exercice	5 720 000	5 720 000
	moins		
	Crédit financement stock BNA au debut de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock BIAT au debut de l'exercice	4 900 000	4 900 000
	Crédit financement stock STB au debut de l'exercice	5 720 000	2 570 000

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires de la société ELBENE INDUSTRIE

Tunis le, 20 septembre 2016

Objet : *Rapport sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2016*

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société **ELBENE INDUSTRIE** couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Ces états financiers reflètent un total bilan d'une valeur de 100 438 257 dinars et une perte de 2 823 420 dinars.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente des informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter de façon significative, la présentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, et ce conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**